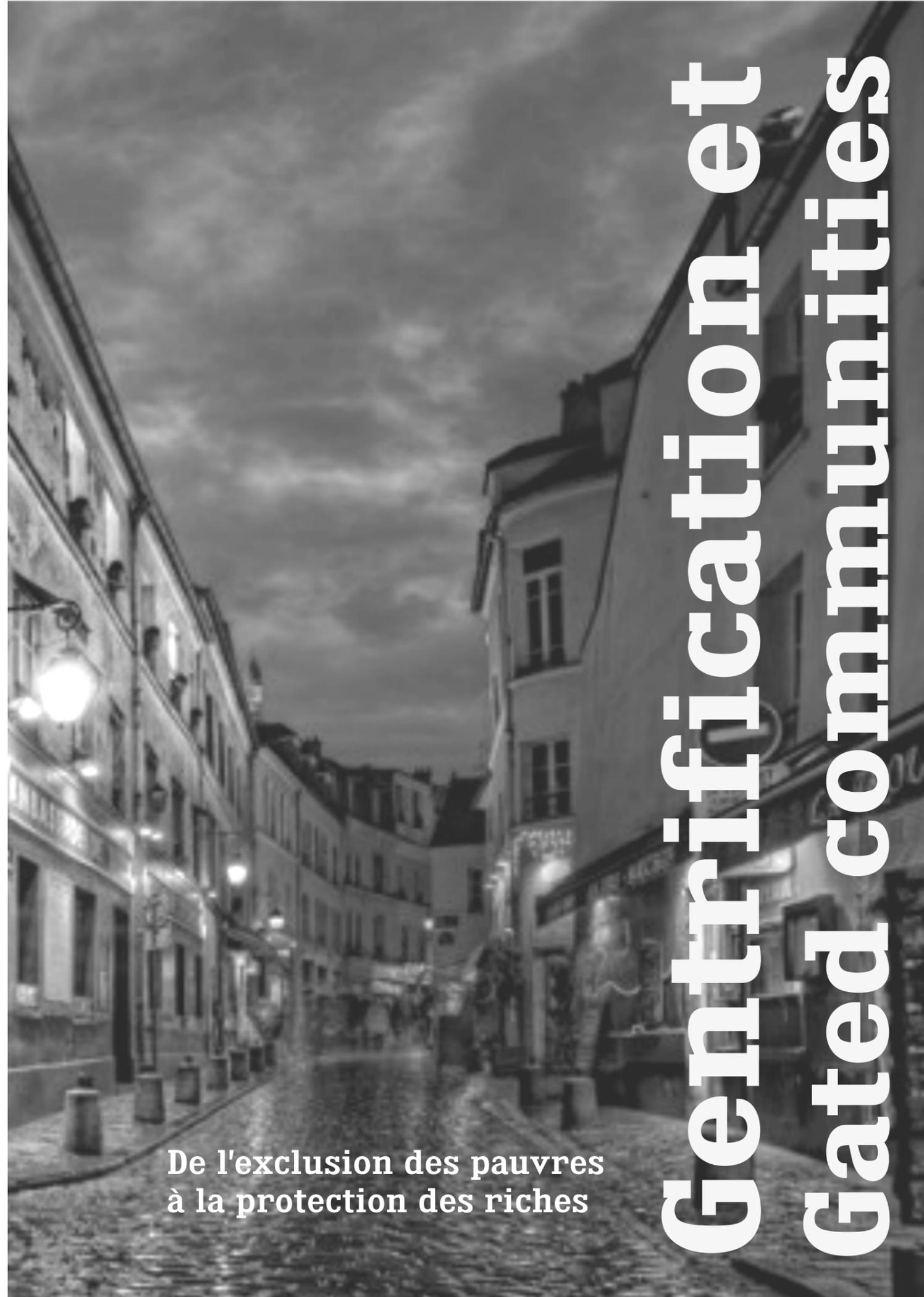


« La racine « gentry » est précisément là pour ça : mettre l'accent sur le clivage de classe qui sépare anciens et nouveaux habitants dans les quartiers analysés. Elle cherche ainsi, tout à fait consciemment, à fonder une notion qui n'euphémise pas les inégalités et les rapports de force entre classes sociales, au contraire de toute la série des termes en« re- » aujourd'hui archidominants dans le langage politique et médiatique, tel que « renaissance », « renouveau », « revitalisation », « régénération » ! C'est là tout le sens de l'étymologie du terme, et c'est aussi là toute l'utilité de la notion : rendre intelligible une part significative du réel, dans l'espoir de susciter des prises de conscience, voire d'équiper des résistances. Parler de gentrification, c'est donc rappeler que, même mené au nom de grandes valeurs humanistes, le réinvestissement de quartiers populaires ne se fait pas toujours sur le mode enchanté des rapports « gagnants-gagnants », loin de là. »

Mathieu Van Criekingen

De l'exclusion des pauvres
à la protection des riches

**Gentrification et
Gated communities**



Trouble #12 : There goes the neighborhood



Cette épisode de Trouble analyse la gentrification comme un processus du développement urbain capitaliste en prenant comme exemple : Toronto, New Orleans et Istanbul.

<https://sub.media/video/trouble-12-there-goes-the-neighborhood/>

Trouble #13 : Defend the block

Ce mois-ci, Trouble parle des camarades à Montréal, la Bay Area et Berlin pour voir comment ces personnes luttent contre les attaques des développeurs, spéculateurs et industries envers leurs communautés.

<https://sub.media/video/trouble-13-defend-the-block/>



Bunkers cities

Paul Moreira



Imaginons que, demain, les plus aisés d'entre nous se retranchent dans des villages privés, derrière des enceintes sécurisées... De l'autre côté des murs, vivront les miséreux. Ghettos de riches. Ghettos de pauvres. La ville et la société à deux vitesses représentent sans doute le défi majeur du XXIème siècle.

Science fiction ? Non. Un peu partout sur la planète, ce nouveau mode de vie est déjà en train de surgir.



Chou blanc
éditions

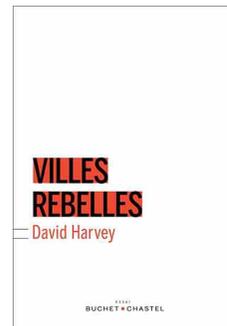
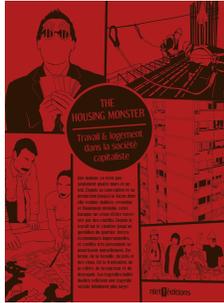
Pour aller plus loins

The Housing Monster

Travail et logement dans la société capitaliste
Prole.info

Niet ! édition

Aborder une réalité complexe avec un langage clair et direct n'est pas chose facile. Pourtant, tout au long de ce pamphlet sous forme de roman graphique, les auteurs parviennent à coller à cette nécessité. Ils rendent compte de la place du logement dans le capitalisme et de son interaction avec le travail salarié.



Villes rebelles

Buchet Chastel, 2015)

Ce livre est un focus sur les luttes sociales actuelles et précisément sur les luttes « urbaines ». Il s'agit d'une série d'articles qui a été éditée en anglais en 2012 avant d'être traduite dans la langue de Molière en 2015.

Résumé : <https://reverse.co/Villes-rebelles-du-droit-a-la-ville-a-la-revolution-urbaine-David-Harvey-1668>

Guillotière Format A6

Janloup Bernard et Paul Saisset, Pierrick Guigon, Pierre Pochat, 2012

Le documentaire porte un regard critique sur les transformations en cours dans ce quartier du centre-ville lyonnais. L'attraction opère, les loyers augmentent, et dans l'ancien faubourg prolétaire qu'était la Guillotière, la proportion d'ouvriers est aujourd'hui inférieure à la moyenne lyonnaise...

« ceux qui vantaient hier la spécificité de la Guillotière, organisent aujourd'hui son uniformisation... »

<https://vimeo.com/47088889>



Pourquoi cette brochure ?

L'idée de cette brochure m'est venu après le constat que les luttes contre la gentrification et la sécurité me paraissent aujourd'hui pas capable d'enrayer ne serait-ce qu'un peu l'avancé du capitalisme. J'ai donc fait le choix de reproduire ici des articles d'universitaires, non pas car leur vision, souvent réformiste, me satisfait, mais car, dans le système en place, ils/elles me paraissent les plus aptes à analyser factuellement et en profondeur un phénomène social auquel nous prenons part.

Le but de cette brochure est donc de partager des analyses afin qu'on puisse les assimiler et les critiquer dans le but de redéfinir nos théories, d'enrichir nos pratiques de luttes et les messages qu'elles véhiculent.

Cette suite de texte part du constat que la réorganisation spatiale du système capitaliste et l'exclusion des individus les plus précarisés par la **gentrification**, il s'étend ensuite pour déconstruire le discours de la gauche sur la **mixité sociale**, une arme du pouvoir pour mettre en place une politique de la ville excluante et fini sur un texte posant un aboutissement de ce phénomène par la mise en place d'un système ultra-sécuritaire à l'aide de **gated communities**.

Ici cette analyse est appliquée à la ville, mais il existe le même type de dynamique au niveau mondial pour l'immigration avec la sécurisation des frontières et les camps pour les individus les plus pauvres.

C'est selon moi, la continuité de la réorganisation sociale en cours et n'est autre que la lutte des classes d'un point de vue spatial.

Sommaire

La gentrification, la conquête d'espace de la bourgeoisie P4

« Gentrification » : une lutte de classes dans l'espace urbain ?" par la géographe marxiste Anne Clerval datant de 2011. Clerval décrit les processus de gentrification propres aux métropoles occidentales, en présentant les facteurs, les dynamiques spatiales et les acteurs de ces processus. Elle se penche notamment sur les discours et modes de vie des gentrificateurs, et sur la complicité des pouvoirs publics dans ces dynamiques de transformation.

Anne Clerval

La mixité sociale, la cellule cancéreuse P17

Et si la mixité n'était pas toujours et partout le meilleur moyen de promouvoir l'égalité et la justice sociale ? Sans hésiter à prendre à rebrousse-poil un certain nombre des conceptions les plus ancrées en matière d'éducation, de logement ou de politique de la ville, Éric Charmes défend une approche pragmatique de la mixité. Mais comment faire société si les espaces publics se rétractent ? Le débat est ouvert.

Eric Charmes

Les gated communities, le délire sécuritaire P28

L'expansion au niveau mondial des gated communities, complexes résidentiels fermés et sécurisés, est un sujet fréquent du débat académique international de ces dernières années. La complexité du thème, en raison de ses implications sociales, politiques et au niveau de la gestion des espaces urbains, a engendré des analyses liées à différentes disciplines, caractérisées par diverses approches et méthodologies de recherche.

Manuela Porcu

groupe de quatre cents habitations sociales à New York, affectées par des problématiques similaires à celles de Dayton.

Ce n'est pas le seul cas d'installation de barrières dans les quartiers publics. Le succès de l'urbanisme sécurisant est bien visible dans la prolifération de grilles et clôtures disposées pour protéger les résidents du trafic, des incivilités urbaines ou de la criminalité. Blakely et Snyder (1999, 38) considèrent ces aires fortifiées *ex post* comme un type particulier de *gated community*, les *security zones*. Définis par Raposo et Cotta (2009, 595 ; Raposo, 2006, 44) *quartiers sécurisés émergents*, ils se distinguent des *quartiers sécurisés commerciaux* par la situation socio-économique moins aisée des résidents et par l'absence des promoteurs immobiliers dans leur diffusion. Landman (2006, 133), en utilisant l'expression *enclosed neighbourhoods*, analyse l'impact des clôtures dans le tissu urbain sud-africain, tandis que Blandy (2009) et Lakehal (2008) présentent le cas londonien de Camden.

La diffusion de ces pratiques représente la mise en œuvre des approches théoriques orientées vers la prévention du crime. L'accent mis sur l'importance du contrôle des accès, du rôle actif des résidents contre les intrusions et des barrières physiques et symboliques, a en fait légitimé l'idée qu'un espace sécurisé, fermé et surveillé, est nécessaire pour répondre aux inconvénients et risques, réels ou perçus.

Conclusion

La réponse au sentiment d'insécurité par la manipulation de l'environnement physique et l'exclusion de conduites non-conformes est propre aux lotissements fermés comme à d'autres espaces urbains. En effet, ces dernières décennies, on assiste à la multiplication de regards invisibles et de barrières physiques dans les rues et dans les quartiers, tandis que les lieux de travail et de loisir sont de plus en plus réglementés par les technologies de surveillance et les stratégies de contrôle. Dans les villes contemporaines, l'ordre et la sécurité sont conçus comme le résultat d'un calcul des facteurs de risque sur lesquels agir de façon préventive, aussi bien par la conception architecturale que par une surveillance accrue.

Dans ce contexte, la perception de la sécurité est le résultat d'une distance, physique, des murs et des systèmes de contrôle, et sociale, garantie par l'homogénéité et la prévisibilité des comportements. Si la ségrégation des groupes sociaux en aires homogènes n'est pas une caractéristique exclusivement contemporaine, ce qui émerge de nouveau est le recours à des dispositifs et à des pratiques de sécurité, qui acquièrent aujourd'hui un statut de normalité, en préservant une séparation entre ceux qui peuvent demeurer dans l'espace intérieur et ceux qui doivent rester à l'extérieur.

La « gentrification » : une lutte de classes dans l'espace urbain

Anne Clerval

Ce texte est une transcription retravaillée de la présentation "La « gentrification » : une lutte de classes dans l'espace urbain ?" par la géographe marxiste Anne Clerval datant de 2011. Clerval décrit les processus de gentrification propres aux métropoles occidentales, en présentant les facteurs, les dynamiques spatiales et les acteurs de ces processus. Elle se penche notamment sur les discours et modes de vie des gentrifieurs, et sur la complicité des pouvoirs publiques dans ces dynamiques de transformation.

[...]

1. Origine et intérêt de la notion de gentrification

La gentrification est une forme particulière d'embourgeoisement, à distinguer d'autres formes telles que par exemple l'embourgeoisement des quartiers de classe moyenne sans transformation urbaine, ou encore le renforcement de l'exclusivité sociale des quartiers bourgeois. J'ai choisi d'utiliser ce terme en français, au lieu de parler d'embourgeoisement, pour plus de précision.

" C'est un processus de transformation et d'adaptation de l'espace urbain ancien à l'état actuel des rapports de classe."

Ce mot est un néologisme inventé en 1964 par Ruth Glass, sociologue marxiste allemande établie à Londres et proche du parti communiste anglais. Le néologisme est formé à partir du mot *gentry* en anglais, qui signifie "la petite noblesse terrienne anglaise", au sens littéral. Ce n'est pas tant ce sens qui est utile ici, mais plutôt son utilisation péjorative qui signifie "gens bien nés", un peu comme on dirait "les bourgeois" en français. Donc d'emblée un terme qui désigne un processus tout en le critiquant. C'est devenu une notion scientifique théorisée par des chercheurs et chercheuses géographes anglo-saxons dès les années 1970 et 1980. Parmi ces chercheurs, on peut isoler un courant de géographie marxiste important, notamment avec Niel Smith, élève de David Harvey, qui analyse l'inscription spatiale des rapports de classe dans la ville, et l'utilisation de l'espace par le capitalisme pour sa survie. Ce courant de géographie marxiste anglophone s'est inspiré de la recherche urbaine marxiste française des années 1960 et 1970, avec notamment Henri Lefebvre et *Le Droit à la ville*, ou encore Manuel Castells, Francis Godard – qui était alors marxiste – qui analysaient et combattaient les grandes opérations de rénovation à Paris. Aux États-Unis, cette pensée s'inscrit dans un courant plus large de géographie

radicale, qui s'intéresse à différents types de rapports de domination, notamment des rapports de domination de sexe et de race, et qui prend également en compte les questions écologiques et la critique de l'État. Dans la géographie radicale américaine, il y a une influence anarchiste et trotskyste, qui la distingue de la géographie urbaine de l'époque en France, plutôt proche du parti communiste.

[...]

L'intérêt d'utiliser cette notion de gentrification est qu'elle permet une vision dynamique de la division sociale de l'espace. C'est un processus de transformation et d'adaptation de l'espace urbain ancien à l'état actuel des rapports de classe. C'est une dimension qui ne va pas de soi, qui est conflictuelle et qui implique une action volontaire d'acteurs assez variés. La notion de gentrification permet de montrer que l'espace urbain est un enjeu majeur dans les rapports de classe, un enjeu de lutte entre les classes sociales, que ce soit pour la reproduction sociale du pouvoir de classe des dominants, ou pour les solidarités de classe et la capacité de résistance des dominés.e.s, qui ne se joue pas que sur le lieu de travail.

2. Les facteurs et modalités de la gentrification à Paris

Je vais venir maintenant au cas de Paris. La spécificité de cette ville est que le processus de gentrification arrive avec un décalage de vingt à trente ans par rapport à des villes occidentales comme Londres ou New York. Pourtant, on peut isoler les mêmes facteurs structurels que pour ces villes là, mais avec des freins que je vais vous présenter.

Les facteurs structurels de la gentrification, à Paris comme ailleurs, sont d'abord la transformation de la base économique de l'agglomération. Cela modifie la structure d'emploi, et donc de la structure de classe. Grosso modo, ce sont des processus connus : désindustrialisation drastique de Paris, qui était le premier pôle de production industriel en France, et qui est aujourd'hui la région la moins industrialisée de France. Donc un déclin très fort des emplois ouvriers. Parallèlement à cette désindustrialisation, on retrouve un processus qu'on appelle la *métropolisation*, c'est à dire la concentration des activités tertiaires stratégiques – finance, banques, assurances... mais aussi recherche, culture – dans un petit nombre de grandes villes des pays capitalistes avancés ou émergents. La conséquence, dans ces villes là, est le développement considérable du nombre d'emplois cadres, ingénieurs, ou les professions culturelles. Des gens qui se distinguent donc par un haut niveau de diplôme, avec une rémunération généralement plus importante que celle des classes populaires.

Ces tendances de métropolisation et désindustrialisation sont observables dans tous les pays capitalistes avancés, mais elles ne sont pas pour autant naturelles ni inéluctables comme on les présente la plupart du temps. Elles sont le résultat de stratégies d'entreprises multinationales qui délocalise la production, mais aussi de politiques publiques qui vont dans leur sens. À commencer par la décentralisation industrielle en France entamée dans les années 1960, avec, souvenez vous, un

Les opportunités et les risques dépendent de facteurs contextuels et, selon la théorie des activités routinières, de la convergence dans un même lieu et au même moment de trois éléments : une personne motivée et capable de commettre un crime, des victimes ou des objectifs jugés intéressants et l'absence de gardiens capables de prévenir les violations (Cohen, Felson, 1979).

L'impact des criminologies de la vie quotidienne a été important dans la redéfinition et la gestion d'espaces urbains de plus en plus sécurisés. Ces approches ont trouvé une traduction en pratiques et dispositifs de prévention situationnelle : la vidéosurveillance, les clôtures comme protection de résidences ou parkings, les systèmes de contrôle des accès, l'adoption de personnel de sécurité privée⁴³ sont devenus des éléments usuels d'un paysage urbain façonné sur la réduction du crime. En outre, si le crime est considéré comme un élément habituel de la quotidienneté, les réponses pour le contenir doivent venir de la société même : un important corollaire de ces approches a été la responsabilisation des citoyens dans la protection des propres biens et familles, afin de minimiser les risques d'être victimes d'un crime⁴⁴. Simon (2007) souligne que la quotidienneté de la classe moyenne (le choix du quartier, de l'école pour les enfants,...) est de plus en plus dictée par le sentiment d'insécurité, dont les *gated communities* constituent un exemple significatif. Les lotissements fermés peuvent en effet être considérés comme un exemple intéressant de prévention situationnelle (Blandy, 2006b, 242 ; 2009, 562 ; Cséfalvay, 2009, 582). Les dispositifs de sécurité, le contrôle des accès, la présence de clôtures ou de gardes agissent sur la perception de la difficulté de commettre un acte criminel, augmentant les risques associés à une action illégale.

L'importance de l'espace physique dans la prévention de la criminalité est soulignée par deux approches théoriques, développées et consolidées aux États-Unis : la théorie de l'espace défendable (Newman, 1973, 1976) et le *Crime Prevention Through Environmental Design* (Jeffery, 1971). Selon Newman (1976), une zone résidentielle est défendable si elle permet à ses habitants de jouer le rôle des contrôleurs et de développer un fort sentiment d'appartenance au quartier. Les barrières, tant physiques que symboliques, imposent une hiérarchie des espaces, marquant une distinction entre public et privé et favorisant l'appropriation du territoire par ses habitants. Un contrôle naturel et continu inspirera au potentiel malintentionné la perception de l'impossibilité d'agir inaperçu, et fonctionnera comme moyen de dissuasion contre la criminalité. À Five Oaks, quartier résidentiel de Dayton, Ohio, Newman a conçu un projet de rénovation urbaine pour résoudre les problèmes de drogue, prostitution, trafic et criminalité. Le projet a impliqué la fermeture de ruelles et de routes et la limitation de l'accès aux véhicules, tandis que les piétons étaient libres de circuler dans la zone résidentielle. Five Oaks a été divisé en dix *mini quartiers* (Newman, 1996, 31) de trois à six rues, accessibles par une seule entrée. Le recours à des enceintes afin de délimiter les espaces ouverts a intéressé le projet de Clason Point,

43. Pour un cadre complet des pratiques de prévention situationnelle voir Clarke (1997).

44. Sur la responsabilisation contre les risques associés à la criminalité et le concept de prudentialisme voir O' Malley (1992) ; pour la diffusion des contrôles Cohen (1985) ; Deleuze (1990) ; Marx (1988) ; sur les contrôles collaboratifs Shearing, Stenning (1985).

contrôles ou par l'installation de barrières physiques a pour effet la croissance du sentiment d'insécurité. Bauman (2007, 91) attribue aux quartiers hyper sécurisés, qui opposent un dedans sûr à un extérieur dangereusement hétérogène, le renforcement de la *paranoïa mixophobique* et un retrait successif vers des enclaves et des espaces homogènes. Deuxièmement, les pratiques et les discours de prévention des risques renforcent et exacerbent les inégalités ethniques et sociales, à travers la criminalisation des comportements non-conformes. La théorie des *broken windows*, qui associe les comportements jugés inappropriés à l'occurrence de crimes effectifs (Wilson, Kelling, 1982), soutient le contrôle des groupes marginaux et la criminalisation de leur condition (Beckett, Herbert, 2008).

Et encore, les mesures de prévention du crime, en plus de ne pas être toujours efficaces⁴² légitiment une vision qui oppose à un espace intérieur sûr et ordonné, un extérieur chaotique, avec des menaces et des dangers à affronter. Cette conception dichotomique est étroitement liée à l'idée de territorialité développée par les théories de la prévention situationnelle et de l'espace défendable. L'appartenance au quartier, *la territorialité est nécessairement un exercice d'exclusion*, tout comme l'approche *de l'espace défendable implique une défense « contre » quelqu'un* (Herbert, Brown, 2006, 763).

La prévention du crime

Dans les lotissements fermés, la sécurité et l'ordre sont garantis par un ensemble de stratégies et de mesures qui opèrent à travers l'aménagement, le contrôle et la gestion de l'espace. Ces mesures de prévention trouvent une large légitimation dans la diffusion des approches criminologiques connues comme des *criminologies de la vie quotidienne* (Garland, 2001, 127-131). Cette expression renvoie à un ensemble d'approches théoriques différentes. Parmi les principales, on compte la théorie du choix rationnel (Clarke, Cornish, 1985), la théorie des activités routinières (Cohen, Felson, 1979), la prévention situationnelle (Clarke, 1983, 1997) et la criminologie environnementale (Brantingham, Brantingham, 1981). La référence à la quotidienneté, dans l'expression *criminologies de la vie quotidienne*, renvoie à la représentation postmoderne du crime, considéré un fait social *habituel*, un risque auquel on est normalement exposé (Garland, 2001, 128). Ces diverses approches étudient les facteurs situationnels impliqués dans une infraction. Le phénomène criminel peut être expliqué, et donc prévenu, à travers l'analyse des éléments contextuels, tels que l'environnement, les victimes et l'absence de mesures de contrôle qui, en tant qu'opportunités, le rendent actualisable. Contrairement aux théories de la déviance développées précédemment, les criminologies de la vie quotidienne ne se concentrent pas sur les causes psychologiques, sous-culturelles ou sociales qui influencent les comportements illégaux. Pour ces approches, le crime représente le résultat d'un processus décisionnel, fondé sur un calcul coûts-bénéfices.

42. Un effet indésirable peut être le *crime displacement*, c'est-à-dire la réduction du crime dans une zone donnée et son augmentation conséquente dans d'autres contextes (Clarke, 1983, 245).

déplacement d'usines de Paris à la Bretagne, où la main d'œuvre avait l'avantage d'être féminine, moins syndiquée, moins revendicative et moins payée. Aujourd'hui, on va jusqu'à l'Indonésie. Ces tendances sont également accélérées par le programme néo-libéral que nous connaissons bien, qui favorise la libre circulation des marchandises et des capitaux. Je rappelle que ces politiques ne sont pas imposées par les multinationales, elles sont bel et bien menées par les États, à l'intérieur de l'Union européenne comme de l'OMC.

Résumons. D'un côté, nous avons des restructurations du système capitaliste international sous l'effet de politiques publiques et de logiques privées. Ces restructurations entraînent la transformation de la structure des emplois et donc de la structure de classe, ce qui provoque in fine une redistribution territoriale des classes sociales. Aujourd'hui, il y a une concentration des professions cadres dans les grandes villes, tandis que les ouvriers vivent dans les espaces ruraux périphériques. C'est donc un retournement complet du territoire, puisque traditionnellement les ouvriers étaient surreprésentés dans le cœur des villes. Ce phénomène a des implications importantes pour la lutte politique, car la mobilisation du prolétariat dans des espaces ruraux périphériques est bien plus compliquée à mettre en place que dans le centre des villes.

Cela dit, ces facteurs que l'on trouve partout ne suffisent pas à expliquer la gentrification de Paris, car il y a un écart très fort entre les emplois offerts à Paris et les actifs résidents à Paris. Quelques chiffres. Les emplois d'employés et d'ouvriers, qui correspondent à la classe populaire, représentent 38% des emplois exercés à Paris. De l'autre côté, 32% des emplois sont occupés par les cadres et professions intellectuelles supérieures. Mais en revanche, si on prend les actifs résidents, c'est à dire les gens qui vivent à Paris, on n'est plus qu'à 28% pour les ouvriers et employés, donc 10 points d'écart, et on atteint 44% pour les cadres et professions intellectuelles supérieures, c'est-à-dire 12 points en plus. Cela montre que la distorsion du rapport de classe est encore plus forte dans l'espace résidentiel que dans l'espace des emplois. En plus de la transformation de ces rapports de classes, il y a bien une sélection résidentielle à l'œuvre. Cette sélection est liée à la spéculation immobilière, à l'augmentation des loyers, etc. Voilà donc des facteurs structurels que l'on retrouve dans toutes les villes, et qui montre bien le fort potentiel de gentrification à Paris.

Comment expliquer cette modification tardive, et quels ont été les freins ? La spécificité de ces freins est qu'ils viennent principalement des politiques publiques. Le premier frein fut le contrôle des loyers, instauré par la loi de 1948, valable en France jusque dans les années 1980. C'est seulement dès ces années là que les loyers sont libéralisés, principalement au moment du renouvellement du bail, ce qui permet une hausse générale des loyers. Cette hausse encourage les ménages à s'endetter pour devenir propriétaires. La copropriété se développe, ce qui freine la démolition d'immeubles entiers au profit de leur réhabilitation.

De l'autre côté, un frein un peu paradoxal, qui est celui des politiques de rénovation. Ces politiques de démolition-reconstruction des quartiers populaires dégradés, dans les années 1960-70 et jusque dans les années 1980, ont été dénoncées avec force par

les géographes et sociologues marxistes de l'époque. Même si au départ il y avait une volonté de tertiariser la ville, de la moderniser et de l'adapter à l'automobile, et donc de favoriser l'arrivée de la classe moyenne dans les quartiers populaires, avec le recul, on se rend compte qu'on a quand même créé beaucoup de logements sociaux dans les quartiers populaires, notamment dans les années 1980, sous l'égide de la ville. Finalement aujourd'hui, ces îlots de logements sociaux rénovés sont un frein à la gentrification et contribuent partiellement à maintenir les classes populaires à Paris. Cette politique de rénovation fut officiellement abandonnée en 1995 par Jean Tiberi qui remplace Jacques Chirac à la mairie de Paris.

La rénovation fut remplacée par un soutien public à la réhabilitation privée, incitative, sans réelle contrepartie. La production de logements sociaux s'est donc effondrée. C'est en 1995 seulement – je rappelle qu'à New York par exemple, ce processus commence en 1960 – qu'on passe à une politique de soutien de la gentrification. Les freins ont été levés, ce qui permis de lancer de nouveaux cycles de spéculation immobilière. La hausse des loyers et des prix entame un premier cycle de 1986 à 1991, suivi d'un crack immobilier lié à la spéculation sur les bureaux. Puis reprend à nouveau, depuis 1998 jusqu'à aujourd'hui – avec toutefois une petite pause en 2009 due à la crise financière – et on ne sait aujourd'hui pas quand est-ce qu'elle va s'arrêter. Cette hausse est également favorisée par la stratégie des banques, qui baissent considérablement leurs taux d'intérêts, ce qui permet l'accession à la propriété dans le parc privé.

Je souligne cette importance de l'immobilier, redevenu un secteur spéculatif lucratif à Paris grâce à la levée de ces freins, car ce mouvement est relevé par David Harvey, qui montre que c'est un secteur économique clé qui permet l'immobilisation du capital en circulation – capital en constante augmentation – et qui rend le système instable. Or les villes peuvent être vues comme une grande concentration de capital fixe, et aussi un lieu de rentabilisation maximale du capital. C'est un secteur clé à avoir à l'œil. Un des moyens de faire de l'argent par l'immobilier est de revaloriser des espaces dévalorisés, afin de faire du profit plusieurs fois sur le même espace. C'est un fondement de ce que Harvey appelle le développement géographique inégal, qui est valable au niveau du monde entier.

études de Michel Foucault qui, dans *Sécurité, Territoire et Population*, définit le dispositif pénal par les concepts de punition, discipline et sécurité. La punition concerne les lois, qui prévoient des sanctions pour ceux qui ne respectent pas les règles du droit. Le mécanisme disciplinaire est basé sur la surveillance et sur la correction, et utilise des connaissances médicales, policières, psychologiques, afin de corriger et de normaliser les coupables. Il opère dans les prisons dans le but de récupérer les coupables, ainsi que dans les écoles et les usines afin de normaliser les comportements et les déviances. Enfin, le dispositif de sécurité ne se situe ni au niveau légal, ni disciplinaire, mais pourrait-on dire au niveau du probable. Dans cette modalité de gouvernement, le choix de tolérer les comportements déviants est soumis au coût nécessaire à les réprimer (Foucault, 2004).

Des exemples de dispositifs de sécurité sont fournis par la *criminologie actuarielle*, qui théorise la distribution des sanctions positives ou négatives selon le risque de récidive, ou par les systèmes de *prévention situationnelle*, selon lesquels, en réduisant les possibilités d'accomplir un acte illégal, grâce à une surveillance plus étroite, un meilleur éclairage ou de hauts murs, on atteindra un taux de crimes considéré acceptable. En effet, contrairement aux mesures disciplinaires, les *nouvelles technologies de surveillance* sont impersonnelles : leur destinataire n'est plus l'individu, mais les facteurs de risque qui, combinés comme corrélations statistiques, rendent probable l'occurrence d'événements non voulus, tels que la maladie ou la déviance⁴⁰. Leur but *n'est pas celui d'affronter une situation concrète dangereuse, mais d'anticiper toutes les formes possibles de vérification du danger*⁴¹ (Castel, 1991, 288).

Le passage de l'objectif de la discipline à celui de la prévention implique un changement dans le gouvernement de l'espace. La discipline moderne opère à travers la fermeture et le confinement des personnes dans les prisons, les écoles ou les usines. Les contrôles postmodernes affrontent le risque et assurent la sécurité, excluant des espaces collectifs, d'une façon préventive, les comportements non conformes (Ewick, 1998).

Les *gated communities*, la répression des incivilités urbaines, les stratégies de *community policing* représentent des exemples de ces nouvelles formes de contrôle du crime, qui opèrent à travers *le gouvernement de l'espace plutôt qu'à travers la discipline des coupables* (Merry, 2001, 16). Les *shopping malls, considérés comme l'emblème du contrôle postmoderne* (Ewick, 1998, 50), mais aussi les espaces résidentiels ou de travail ont en commun l'objectif de gouverner, par la gestion de l'espace, non pas le comportement, mais les opportunités d'action (Merry, 2001, 20).

Diverses critiques concernent ces nouvelles techniques de contrôle. En premier lieu, la tentative de répondre à l'insécurité des citoyens par une augmentation des

40. Sur cet aspect voir aussi Shearing et Stenning (1985), qui indiquent comme un élément de l'évolution de la discipline, le passage du traitement des coupables au contrôle des opportunités d'accomplir des illégalités.

41. *Their primary aim is not to confront a concrete dangerous situation, but to anticipate all the possible forms of irruption of danger. Their primary aim is not to confront a concrete dangerous situation, but to anticipate all the possible forms of irruption of danger.*

du pauvre, du jeune rebelle et des autres résidus des « classes dangereuses »³⁷ (Featherstone, 1994, 401)³⁸.

La prolifération des zones interdites comporte une véritable érosion de l'espace public, progressivement remplacé par des lieux d'agrégation collectifs, conçus dans le but d'attirer des groupes socialement et économiquement homogènes. Ainsi, ces endroits sont définis comme espaces *post-publics* (Flusty, 1997, 51) dans une ville assimilable à un archipel de prisons, une série d'îles fortifiées et hyper-surveillées (Soja, 2000) pour répondre à la demande de sécurité et d'isolement social.

Nouvelles formes de contrôle dans la ville

La diffusion des espaces interdits reflète les changements des formes de contrôle des dernières décennies. La sécurité cesse d'être un monopole d'État pour devenir un problème des acteurs locaux et d'un secteur privé en croissance constante. Les *gated communities* représentent l'une des modalités de sécurisation de l'environnement urbain, à côté d'autres mesures, telles que l'aménagement des quartiers, les programmes de contrôle informel ou de *community policing* qui, tout en ne comportant pas de fermeture, se traduisent par une surveillance accrue des espaces urbains (Billard *et al.*, 2005).

Beckett et Herbert (2008, 7) parlent de *nouvelles formes de contrôle social* pour se référer à l'urbanisme sécuritaire, aux politiques contre les incivilités urbaines inspirées de la « théorie des fenêtres brisées » ou aux dispositions municipales – *Trespass laws, Parks exclusion laws et off limits orders* – qui, dans les villes étasuniennes, limitent l'accès aux lieux normalement publics (parcs, habitations sociales, écoles,...). Ces pratiques, hybrides et orientées vers l'exclusion spatiale, comportent un accroissement des pouvoirs des forces de police et *représentent une extension significative de l'autorité de l'État et la dispersion de sa capacité de surveillance partout dans le paysage urbain*³⁹ (Beckett, Herbert 2008, 16).

Contrairement aux dispositifs modernes, l'objectif principal des nouvelles stratégies de contrôle n'est pas la discipline, la moralisation du comportement, mais la sélection et l'exclusion de ce qui n'est pas conforme. Cette distinction se développe à partir des

37. *Privatized spaces free from the unemployed, the poor, rebellious youth and other residues of the « dangerous classes ».*

38. À ce propos d'intéressantes réflexions ont été conduites sur la résidentialisation des habitations à loyer modéré en France pour ce qui concerne les interventions de clôture et de délimitation des espaces (Lelévrier, Guigou, 2005 ; Tabet, 1999). *Les procédures de résidentialisation exposées sont une transposition du modèle des résidences privées. En effet, elles tentent de clarifier physiquement les abords des bâtiments, par un système de clôture et/ou de marquages symboliques, afin d'extraire du domaine public ces espaces, juridiquement privés, jusque-là ouverts et négociables collectivement par les habitants et tous ceux qui y avaient trouvé place. À terme, les espaces de proximité ne doivent plus être traversables par les personnes qui n'y résident pas* (Giffo-Levasseur, Pasquier, 2005, 104-105).

39. *Represent a significant extension of the State's authority and dispersal of its surveillance capacity throughout the urban landscape.*

3. La place de la gentrification dans les rapports de classe

Donc la gentrification n'est pas que l'affaire d'une classe sociale qui en remplace une autre. C'est aussi quelque chose qui concerne la dynamique du capital dans le monde. Ce qui m'amène au troisième point, et la place de la gentrification dans les rapports de classe. Aujourd'hui, l'ensemble du territoire parisien est concerné par la gentrification. D'un point de vue des rapports de classes, on peut voir la gentrification comme le témoignage de l'ascension d'un nouveau groupe social, la *petite bourgeoisie intellectuelle*, pour reprendre les mots du sociologue et urbaniste Jean-Pierre Garnier. C'est à la fois l'ascension de ce groupe social et sa prise de pouvoir sur la ville. Les ménages gentrificateurs, ceux qui s'installent et particulièrement ceux qui se portent acquéreur de logements dans les quartiers populaires en réhabilitant ces logements, ne sont pas des bobos, comme on l'entend souvent.



Je me permets d'ailleurs une petite parenthèse. L'expression *bobo* vient de David Brooks, qui considère que les *bourgeois* et les *bohèmes* ne sont aujourd'hui plus deux classes séparées, donc qu'il n'y a plus de classes sociales et que tout va mieux dans le monde. Alors le terme *bobo* peut être utilisé dans le langage courant, mais quand on est très sérieux on évite d'utiliser ce terme, qui est réactionnaire. Je préfère parler de *petite bourgeoisie intellectuelle*, la même que Bourdieu en 1979 appelait la *petite bourgeoisie nouvelle*.

Ce sont des gens qui occupent des positions intermédiaires dans les rapports de classe, comme la *petite bourgeoisie* traditionnelle. Ce ne sont plus des petits propriétaires ou petits commerçants, mais des gens qui ont un rôle d'encadrement et d'inculcation idéologique. Ce sont des personnes qui travaillent dans les médias, dans la culture, dans l'enseignement – donc nous même, aussi. Ces gens sont une huile dans les rouages de l'exploitation sur laquelle est fondée le système capitaliste, et leur rôle est d'autant plus important aujourd'hui que les conditions de travail sont de plus en plus difficiles, et que les inégalités augmentent. C'est grâce à ces travailleurs qu'on a appris que le capitalisme ne pouvait plus être remis en cause, que peut-être que maintenant, la seule chose à faire était de se divertir, qu'il y avait plein de choses sympathiques à faire et qu'on pouvait aussi acheter des iPads et la vie serait belle.

Donc ces gentrificateurs, qui appartiennent à cette *petite bourgeoisie intellectuelle*, sont à la fois le produit du système capitaliste et de ses reconfigurations contemporaines, et sont parmi les acteurs importants de la transformation de la ville, à travers leur accession à la propriété et la réhabilitation de leurs logements. Certains ménages ont un véritable parcours d'acquisition-réhabilitation successives, c'est à dire qu'ils l'ont fait deux, trois, quatre fois, jusqu'à que ça devienne une sorte de hobby, d'acheter un vieux logement et de le réhabiliter. À chaque fois qu'ils le font, ils laissent derrière eux un logement inaccessible aux classes populaires. La réhabilitation et la

décoration intérieure du logement est devenue un secteur commercial et un loisir à part entière. Pour preuve de cela, les magazines et magasins dédiés, certains s'installant symptomatiquement en plein cœur de Paris, comme Leroy Merlin qui s'installe dans les années 1990 juste à côté du Centre Pompidou. On ne peut pas comprendre l'installation d'un trivial magasin de bricolage à côté d'un haut lieu de culture si on ne comprend pas la gentrification. Ces mouvements sont profondément liés et ne sont pas anodins puisque, comme Garnier l'a bien montré, le Centre Pompidou joue un rôle de lancement majeur du processus de gentrification de la rive droite parisienne, deux décennies auparavant.

Cette petite bourgeoisie intellectuelle gentrifieuse est porteuse d'une autre vision de la ville que celle de la bourgeoisie traditionnelle. Dans les lieux où ils habitent, ces gentrificateurs se font les promoteurs d'un nouveau mode de vie et se réapproprient en partie des éléments de la sociabilité populaire, notamment en valorisant la sociabilité d'immeuble, de proximité, les repas de voisins, etc. Ils portent le plus souvent la vision d'une ville plus axée sur la qualité de vie que sur l'efficacité économique, en essayant par exemple d'avoir une certaine proximité entre leur maison et leur travail, ce qui permet d'aller au travail avec des moyens de circulation non-motorisés. Ils soutiennent l'importance des espaces verts, l'importance des services publics, etc., et surtout promeuvent la mixité sociale.



Cette promotion de la mixité sociale est assez problématique dans leur cas, puisqu'il n'y a pas de réelle pratique du mélange social. Au contraire, leur présence même dans ces quartiers tend à remettre en cause la mixité sociale de ces derniers, à terme. En général les gentrificateurs pratiquent l'évitement scolaire généralisé. On peut même voir la suppression de la carte scolaire comme répondant en partie à la demande de ces ménages petits-bourgeois, que le marché immobilier a contraint à s'installer dans des quartiers populaires, et pour qui l'école publique de quartier peut être vécue comme un déclassement. Sur cette question, il faut se référer à Jean-Christophe François et Franck Poupeau, qui ont théorisé ça. Ce discours qui valorise la mixité sociale peut être vu comme une stratégie de distinction sociale, de la part de ces ménages, qui justifient leur propre présence dans les quartiers populaires par retournement, puisqu'ici, la mixité sociale, c'est eux qui la font. C'est aussi une façon pour eux de se distinguer des classes moyennes pavillonnaires qui vivent tous entre eux, et de la grande bourgeoisie des beaux quartiers qui vivent aussi dans l'entre-soi.

Les dispositifs qui règlent l'accès et les comportements dans ces espaces sont nombreux : outre le prix, qui est sans aucun doute un filtre social, les systèmes de surveillance ont pour but, plus ou moins explicite, de dissuader ceux qui n'appartiennent pas à un endroit donné d'y entrer (Graham, Marvin, 2001, 268-270). Ces pratiques de contrôle se développent à partir de l'idée d'une utilisation *normale* des lieux, qui implique comment ils peuvent être utilisés, quand et par qui. En effet, l'attention des responsables de la vidéosurveillance est principalement orientée vers les personnes marginales, identifiées comme déviantes et donc potentiellement dangereuses (Norris, Moran, Armstrong, 1998, 43 cité par Graham, Marvin, 2001, 264). Le même mécanisme sélectif opère à l'entrée des *gated communities*. Blakely et Snyder (1999, 140-141) expliquent que l'accès aux lotissements fermés est facilité par de simples mesures comme être habillé avec élégance ou arriver dans une belle voiture.

Enfin, l'aménagement urbain joue un rôle-clé dans ces espaces urbains. Des architectures qui ressemblent à des forteresses, tournées vers l'intérieur, construites en des lieux isolés et accessibles uniquement en voiture en raison de l'absence de passages pour piétons ou d'arrêts de bus, assurent une clientèle socialement homogène (Graham, Marvin, 2001 ; Caldeira, 2000). Ces lieux, conçus et réalisés avec, pour objectif principal, de sélectionner les utilisateurs potentiels, sont définis comme *espaces interdits* (Flusty 1997, 48), inaccessibles puisque cachés, clôturés, surveillés constamment et inhospitaliers.

On peut interpréter certains bâtiments réalisés à Los Angeles par l'architecte Frank Gehry comme des exemples intéressants d'espaces interdits. Dans les zones dégradées de la ville, Gehry résout le problème de la sécurité en masquant des espaces de luxe derrière des façades modestes. L'architecte angélin a conçu la Goldwyn Library, bibliothèque forteresse entourée de barrières anti-graffiti, et la Loyola Law School, avec ses murs imposants et ses grilles d'acier (Davis, 1990).

Les *gated communities* constituent un autre exemple d'espace interdit tout comme les centres commerciaux, où chaque élément est projeté pour rassurer : systèmes de vidéosurveillance, parkings hyper contrôlés, gardes privés qui ont la fonction première de garantir la sûreté et la tranquillité de la clientèle. Dans ces lieux, l'usage des espaces est réglementé pour décourager la rencontre et la communication (Capron, 1998, 63) ; les relations sociales ont un caractère simulé, artificiel : la rue et la place, lieux des rencontres imprévues, sont reproduites dans un contexte privé et finalisé au simple acte de la consommation (Christopherson, 1994).

L'extension des contrôles a aussi des conséquences sur les espaces publics de la ville, sur les quartiers revitalisés à travers la création d'un BID ou gentrifiés³⁶. Ces derniers, isolés par rapport à l'extérieur, recourent souvent à des politiques de tolérance zéro ou à une architecture défensive qui crée des *espaces privatisés libérés du chômeur*,

36. Les *Business Improvement District* sont des aires urbaines revalorisées à travers des formes d'autofinancement par des sujets privés, qui se taxent pour offrir services d'entretien, nettoyage, sécurité. Ils ont connu une importante diffusion en Amérique du nord, mais aussi en Afrique et en Europe (Hyot, 2004).

technologies de sécurité et les pratiques de contrôle et une distance qui distingue d'une autre partie de la population. Par rapport aux aires socialement homogènes de l'École de Chicago, l'élément nouveau des quartiers fermés réside plutôt dans l'emphase sur la question sécuritaire et dans le recours aux pratiques et aux stratégies de contrôle, qui acquièrent dans les sociétés actuelles un statut de normalité.

La ville comme *archipel carcéral* : Enclaves fortifiées et espaces interdits

Les quartiers sécurisés ne représentent pas le seul exemple d'espaces contrôlés et fortement réglementés. Ces dernières années, la question de sécurité a redéfini aussi bien les lieux de résidence que les lieux de travail et de loisir. Il s'agit d'espaces conçus pour tracer et marquer une limite, par la combinaison de solutions architecturales et de dispositifs technologiques novateurs. Dans ces lieux, le risque est géré grâce au contrôle de l'espace : *shopping centers*, parcs à thème, *business parks*, mais aussi parcs ou autres espaces publics, dès leur création, se proposent d'attirer un certain type d'usagers et en décourager d'autres.

La ville se renouvelle en fonction de l'impératif sécuritaire : systèmes de vidéosurveillance, alarmes, gardes privés, contrôle d'accès deviennent des aspects habituels du paysage. D'où la métaphore de la ville forteresse de Mike Davis (1990), de la *société de la surveillance* de David Lyon (2001) ou de *sécurité maximale* de Gary Marx (1988), résultat d'une *architecture de la peur* (Ellin, 1997), finalisée pour protéger ceux qui habitent l'espace interne.

Des informations intéressantes pour l'analyse des *gated communities* et des logiques sécuritaires des dernières décennies ont été élaborées par l'École de Los Angeles, courant de géographie sociale qui a adopté une approche d'analyse critique face aux transformations de la ville contemporaine. Des études ont porté sur les conséquences des processus de restructuration économique postfordiste sur l'espace urbain, en envisageant Los Angeles comme un cas paradigmatique de ces changements. L'École de Los Angeles analyse le développement d'une économie flexible et désindustrialisée, l'évolution vers une métropole multiculturelle, le renforcement de nouvelles formes d'inégalité sociale, la relocalisation physique et symbolique du centre et de la périphérie urbaine. Les analyses menées concernent également la fortification de la ville en enclaves, d'où l'image de *l'archipel carcéral* (Soja, 2000, 298).

Le modèle de cercles concentriques de Burgess est remplacé par de nouveaux schémas d'expansion urbaine. La ville postmoderne ne s'étend pas du centre vers la périphérie, mais ses parties se développent indépendamment les unes des autres, en relation avec les flux des capitaux et les investissements exogènes propres à une économie globale. Dear et Flusty (1998, 66) la représentent par une grille où sont visibles de nouvelles typologies d'environnement bâti, telles que les *edge cities*, les *gated communities* ou les parcs à thème.

Ce qu'on saisit ici, c'est l'émergence d'une concurrence avec la bourgeoisie des beaux quartiers, notamment en termes de vision de la ville. On refuse le tout-automobile, on valorise – même si c'est ambigu – les quartiers populaires, on soutient l'immigration – beaucoup de gentrificateurs s'engagent aux côtés des sans-papiers – et on défend les services publics. Il y a là une concurrence politique qui soutend une volonté hégémonique sur la ville, et c'est un moment clé, le moment où ces petits-bourgeois, ces gentrificateurs, ne remettent plus en cause la définition des politiques macro-économiques. Celles-ci ne paraissent plus accessibles et contestables. La plupart des gentrificateurs interrogés se disent de gauche réaliste, c'est à dire qu'ils adhèrent pleinement au tournant libéral de la gauche parlementaire. Donc si on ne peut pas changer la vie, on peut changer la ville, et c'est ce qu'on s'emploie à faire chaque jour.

Pour prendre le pouvoir sur la ville, la petite bourgeoisie intellectuelle s'appuie notamment sur son pouvoir médiatique, puisque c'est elle qui travaille dans les médias, qui définit les sujets à la mode, et donc qui a une influence idéologique assez importante. La vision du monde promue par la petite bourgeoisie intellectuelle se focalise sur la qualité de vie, sur les sujets de société abordés sans référence aux rapports de classe, ceux-ci complètement passés sous silence. Même l'immigration, quand il y a un engagement aux côtés des sans-papiers, est envisagée sous un angle antiraciste, dans une perspective des droits de l'homme, plus qu'anticapitaliste, en dénonçant les conditions d'exploitation de ces travailleurs.

Qu'en est-il des classes populaires dans les quartiers gentrifiés ? Là où j'ai pu mener mes recherches, celles-ci sont très fragmentées, notamment à Paris. Si on prend l'exemple du Faubourg du Temple, en bas de Belleville, on a parmi les classes populaires, des ménages d'employés et d'ouvriers, d'origine parisienne ou rurale, qui ont commencé à travailler très jeunes, qui sont installés dans le Faubourg depuis des décennies. Aujourd'hui à l'âge de la retraite, ils voient d'un très mauvais œil la disparition des commerces traditionnels et du tissu social qu'ils connaissent. La disparition des usines, de l'artisanat, le départ en banlieue des habitants qu'ils ont connus suite à la construction de logements sociaux en dehors de Paris, et la reprise des commerces par des immigrés, sont les facteurs qu'ils perçoivent comme problématiques. Ils sont d'ailleurs beaucoup plus focalisés sur l'arrivée d'immigrés dans leur quartier que sur l'arrivée d'éventuels gentrificateurs.

Les immigrés qui vivent au Faubourg du Temple sont principalement issus de l'immigration maghrébine arrivée dans les années 1980, suite à un repli de Belleville au moment des opérations de rénovation. Ils s'installent et reprennent des commerces. Ces ménages des classes populaires, français de naissance, voient les immigrés comme responsables de la fermeture des petits commerces – lecture simplifiée de la situation. Il y a différentes strates d'immigration au Faubourg du Temple, par exemple une immigration chinoise de la région de Wenzhou qui s'étend de Belleville et qui reprend également des commerces dans le quartier. L'immigration maghrébine, installée depuis plus longtemps, perçoit plus l'immigration chinoise qui s'installe et s'empare des commerces que les éventuels gentrificateurs, donc il y a une

fragmentation forte en termes d'intérêt et de position dans ces rapports. On comprend donc que la gentrification apparaît largement invisible pour les classes populaires. Quand un mouvement de nouvelles arrivées est perçu, il n'est pas lu d'un point de vue social, mais il est plutôt d'un point de vue ethnique, ce qui n'est pas étonnant au vu du contexte médiatique dans lequel on est aujourd'hui.

Les intérêts de ces ménages sont assez divers et parfois contradictoires. Quelques ménages populaires ont réussi à accéder à la propriété il y a très longtemps. Ceux-ci voient d'un bon œil les processus de valorisation de leur bien immobilier. Des commerçants réussissent à relooker leurs commerces et donc à tirer profit de l'arrivée des gentrificateurs. Ces éléments expliquent sans doute qu'il n'y a pas de résistance ouverte à la gentrification à Paris, résistance qui existe par exemple aux États-Unis. Finalement ce sont plus les gentrificateurs eux-mêmes qui ont su résister aux opérations de rénovation dans les années 1990, ou alors des locataires très aisés qui ont pu se mobiliser contre la vente à la découpe, au début des années 2000. Sinon, il y a des luttes militantes pour le droit au logement, mais elles ne sont pas ancrées spécifiquement dans tel ou tel quartier. À une exception près peut-être, qui fut l'utilisation du canal Saint Martin pendant l'hiver 2006-7 dans le mouvement des sans-abri, où on s'installe sur un haut lieu symbolique de la gentrification pour dénoncer le manque d'accès au logement pour une partie de la population.

Néanmoins, il existe une résistance passive, c'est à dire non-organisée et non-politisée, des classes populaires à Paris. Cela passe par le fait de s'approprier la rue et les commerces, des commerces dynamiques sur le plan économique, comme on voit à Belleville, dans le Faubourg du Temple, à Château Rouge... et cela contribue tant bien que mal à maintenir la fonction d'accueil que remplissent ces quartiers populaires dans le centre de l'agglomération. Car n'oublions pas que la fonction d'un quartier populaire n'est pas seulement de permettre à des classes populaires de s'y maintenir. C'est aussi un lieu d'accueil, et cela n'est jamais pris en compte par les politiques publiques. Pour maintenir un tel quartier vivant, il faut qu'il ait la capacité de se renouveler et continuer d'accueillir d'autres classes populaires. Et aujourd'hui, ceux qui arrivent, ce sont des personnes migrantes. Il ne s'agit pas seulement de sanctuariser ceux et celles qui vivent là, mais il s'agit de permettre l'arrivée de nouvelles personnes. L'immigration joue donc un rôle de frein à la gentrification, mais ne constitue pas pour autant un obstacle complet.



Burgess à la distribution de la criminalité dans l'espace urbain, montrent que la désorganisation sociale et l'affaiblissement des liens traditionnels sont à l'origine des phénomènes de délinquance urbaine. À partir des statistiques sur la criminalité juvénile et sur les quartiers concernés par ces phénomènes, ils affirment que l'occurrence d'un comportement criminel est majeure dans les zones où la cohésion sociale est faible, parce que le contrôle exercé par la communauté sur ses membres est moindre. Des taux élevés de comportements non-conformes sont en effet relevés dans la zone de transition, pour diminuer progressivement du centre vers la périphérie, où les liens sociaux sont plus forts et donc où le contrôle de la communauté est plus fort. En raison de la mobilité résidentielle de la zone de transition, la criminalité *ne serait donc ni propre à des individus pauvres et de basse extraction sociale ou des immigrants (...) mais elle serait propre au lieu où ils se sont trouvés, c'est pourquoi en se déplaçant vers d'autres zones de la ville, leur taux de criminalité s'adapterait au taux prédominant dans ces zones* (Melossi, 2004, 25-26). Si le nombre de crimes est plus élevé dans les zones où le contrôle est plus faible, il est possible de contraster l'occurrence des conduites et des comportements illégaux en prenant des mesures pour renforcer les liens sociaux communautaires. Dans les années 1930, le Chicago Area Project de Shaw et McKay, défini par Melossi comme *le premier et sûrement le programme de prévention du crime fondé sur la communauté le plus populaire*, répondait à l'objectif de renforcer le contrôle social informel, grâce à la participation des habitants des zones défavorisées à des activités récréatives et de revalorisation des quartiers.

L'École de Chicago représente une tentative intéressante pour expliquer la façon dont la gestion de l'espace peut servir la cause du contrôle social. La division de la ville en aires homogènes est présentée comme un moyen pour gérer la complexité urbaine, pour rendre possible la cohabitation de groupes socialement et ethniquement différents. La distance, physique et sociale, est consacrée au maintien de l'ordre urbain : pour que des cultures diverses, en contact étroit l'une avec l'autre, puissent se tolérer et, ensuite, se mêler, une phase initiale dominée par l'indifférence, la séparation et la fragmentation en mondes sociaux distincts est nécessaire (Petrillo, 2000, 111-122).

Plus qu'une phase initiale, cette division a marqué le développement des villes étasuniennes : *le suburb comme choix d'installation peut aussi être vu, en l'extrémisant, comme une exaspération de la conception de la cohabitation liée à la distance déjà présente en Wirth, une évolution particulière de cette perspective, dans laquelle la distance majeure, la séparation quasiment totale, devient source de sécurité* (Petrillo, 2000, 130-131). On retrouve cette perspective dans la légitimation du paysage urbain contemporain : Jencks (1993, 92-93) considère le processus de *wallification* comme une réponse au potentiel de conflit des quartiers multiethniques, *une tactique sociale regrettable*, mais nécessaire, afin de *protéger les droits des individus et groupes menacés*.

Les clôtures et les portails des *gated communities* explicitent une idée de sécurité obtenue par la défense et la construction d'une distance : une défense fondée sur les

revenu ou de classe, ou pour suivre un style de vie particulier. Les aires homogènes constituent l'exemple le plus évident de la division de la population en groupes similaires quant aux conditions sociales ou économiques. Aujourd'hui, la diffusion des *gated communities* semble proche de ces processus de différenciation. À ce propos, Le Goix écrit (2003, 19-20) : *Le cloisonnement résidentiel en quartiers homogènes et fermés n'est en fait qu'une conséquence des processus classiques de ségrégation socio-spatiale particulièrement nets dans les métropoles américaines et mis en évidence dès le début du XXe siècle par les travaux de l'École de Chicago*.

En fait, la valeur heuristique des instruments fournis par les sociologues de Chicago est toujours actuelle, malgré les profondes transformations qui ont concerné les paysages urbains. Mike Davis (1998) reproduit le modèle de Burgess pour décrire les divisions spatiales et sociales de la métropole de Los Angeles contemporaine. La question sécurité joue un rôle fondamental dans la répartition de la population, à tel point que Davis définit comme *écologie de la peur* la division de l'espace urbain en zones contrôlées et protégées. L'attention de l'auteur de *City of Quartz* ne se concentre pas sur les aires ethniques du diagramme de Burgess, mais sur *une nouvelle forme de communauté*, les *quartiers du contrôle social* qui allient les stratégies de répression et les outils du design urbain. Si les classes aisées trouvent la tranquillité et la protection dans les quartiers clôturés et surveillés, les couches les plus défavorisées sont confinées et exclues des espaces publics. Cette séparation, fonctionnelle par rapport au nouvel ordre néolibéral, impose un contrôle des minorités fondé sur la division physique de la ville et, en reprenant Foucault, sur une *discipline spatiale* (Davis, 1998). Les instruments de ce qui est décrit comme une guerre contre les pauvres sont multiples. Davis (1990, 1998) en présente de nombreux. Pour en citer quelques-uns : la saisie des refuges en cartons des sans-abri et la présence de systèmes d'irrigation pour les empêcher de passer la nuit dans les parcs urbains ; les barres de fer sur les bancs aux arrêts des autobus et dans les gares pour ne pas permettre de s'allonger ; l'opposition des forces de police à la réalisation d'édifices commerciaux ou d'autres œuvres publiques (magasins ethniques, bars, ruelles, bains publics) qui favoriseraient l'occurrence du crime ; l'adoption de dispositions qui interdisent de se retrouver dans les parcs ou dans la rue en groupes de plus de deux personnes.

Les stratégies de contrôle formel sont renforcées par les programmes de *neighborhood watch*, fondés sur la participation directe des habitants à la prévention du crime. Les résidents sont chargés de surveiller le quartier et d'informer la police au cas où ils remarqueraient un comportement suspect ou non conforme. Instituées par Ed Davis dans les années 1970, les opérations de *neighborhood watch* ont connu un large succès en Amérique du nord mais aussi en Europe (Davis, 1998). Face à l'impossibilité d'un contrôle constant par la police, les organisations des citoyens « contrôleurs » se propagent afin de maintenir une observation continue sur le quartier et sur les intrus qui y circulent.

L'importance du contrôle informel exercé par les habitants est déjà théorisée par les études de l'École de Chicago. Shaw et McKay (1969), en appliquant le schéma de

4. Critique des politiques publiques menées à Paris depuis 2001

On peut maintenant observer les politiques publiques menées à Paris depuis 2001 et comprendre si celles-ci ont renforcé ces freins ou si elles tendent à les lever. Premièrement, on peut observer un paradoxe. La gauche revient à Paris au moment où la ville n'a jamais été aussi gentrifiée. Quelque part, c'est bizarre. Cela dit, ce passage à gauche qui a eu lieu en 2001 et qui a été confirmé en 2008, donc ce n'est pas un accident de l'histoire, c'est l'arrivée du Parti Socialiste qui est devenu libéral depuis le tournant de la rigueur en 1983, c'est le parti communiste qui est en net déclin et qui dépend du PS, et c'est les Verts qui étaient en pleine ascension et donc en concurrence avec le PS. À une ou deux exceptions près, tous les gentrificateurs que j'ai rencontrés se sont dit électeurs du Parti Socialiste, satisfaits de la politique menée par le maire Bertrand Delanoë. Donc c'est intéressant d'analyser cette politique en regard avec les attentes des gentrificateurs, qui sont aussi les électeurs de cette gauche là, à l'inverse des personnes migrantes qui, comme vous le savez, n'ont pas accès au vote.

Première chose, la gentrification n'est pas prise en compte par la politique municipale, il n'est pas question de l'embourgeoisement de Paris dans les discours. L'objectif affiché de la nouvelle municipalité n'est pas de remettre en cause l'embourgeoisement accéléré de la ville, mais de garantir la mixité sociale. L'un des outils de maintien de la mixité sociale c'est la relance de la production de logements sociaux. Juste avant l'arrivée de la gauche au pouvoir, la production de logements sociaux tombe au plus bas, après l'abandon de la rénovation. L'objectif de la mairie de Delanoë est d'atteindre 20% de logements sociaux à Paris — il y en avait 14% à l'arrivée de la gauche au pouvoir en 2001. Pourquoi 20% ? Les classes populaires correspondent pourtant à 40% des emplois de la capitale. Ces 20% correspondent en réalité à la loi SRU — Solidarité et Renouvellement Urbain — votée par la gauche en 2000 et aussitôt vidée de ses dispositions les plus contraignantes par la droite. Qu'en est-il de cette relance du logement social ? Elle est réelle, et il y a un effort, notamment budgétaire. La mairie de Paris dépense pour le logement social presque autant que ce que l'État dépense pour toute la France. Paris peut se le permettre, parce que c'est une ville riche. Cette relance n'est pas que de la construction neuve. Ce qui est nouveau, c'est qu'on peut produire du logement social de plusieurs manières. Soit on construit, soit on acquiert d'anciens immeubles et on les conventionne en logement social. On peut également acquérir de vieux immeubles dégradés, les réhabiliter et en faire du logement social. C'est important, car la construction neuve à Paris aujourd'hui n'intervient principalement qu'après une démolition.

La production de logements sociaux se heurtent donc à une limite structurelle, car il n'y a plus beaucoup d'espaces à bâtir à Paris. Finalement, la production actuelle de logements sociaux permet seulement d'améliorer – en l'occurrence, considérablement – les conditions de logement de la minorité des classes populaires qui peuvent y accéder. En revanche, cette production ne permet pas de maintenir les classes populaires à Paris, car ils sont insuffisants en nombre. Et sans compter que tous les

logements sociaux ne sont pas destinés aux classes populaires. Une partie de ceux-ci s'adressent aux classes moyennes. Il y a toujours 100'000 demandeurs de logements sociaux à Paris. Le problème, c'est l'absence d'action sur le parc privé ; les prix continuent leur croissance allègrement sans contrôle par la puissance publique.

À cela s'ajoute une utilisation très ambiguë de la notion de mixité sociale. L'idée est à la fois de relancer le logement social mais aussi de rééquilibrer géographiquement la distribution du logement social. C'est à dire, grosso modo, de faire des logements sociaux dans le 16ème arrondissement, et de faire des logements pour les classes moyennes dans les quartiers populaires. Le problème, c'est premièrement que cela joue que sur une toute petite partie du parc, et en plus cela fait comme si les classes moyennes ne venaient pas d'elles-mêmes dans les quartiers populaires à travers le parc privé. Ici, la politique du logement social accompagne la gentrification. Quand on construit des logements sociaux dans ces quartiers là, c'est pour montrer aux gentrificateurs qu'on est en train de prendre en main le parc de logements du quartier, on réhabilite, on ne laisse rien se dégrader, et cela favorise in fine la hausse des loyers dans le privé. Qu'est-ce qu'on fait comme logement social ? Des logements pour étudiants, les résidences pour artistes, etc. On instrumentalise ces groupes sociaux, qui ont effectivement besoin de locaux d'activités ou de logements ; mais dans le cas de Paris, les universités ne sont pas vraiment proches de Château Rouge. À la fin, les étudiants deviendront des petits bourgeois et changeront l'ambiance du quartier en allant boire des coups en terrasse.

Cela est d'autant plus vrai à Château Rouge parce que cette politique construction de logement social s'accompagne d'une lutte très claire et admise contre la concentration des commerces africains à Château Rouge. Que sont ces commerces ? Ils sont tenus par des propriétaires très divers, français de naissance, ou chinois, ou africains (Tunisiens, Camerounais, Sénégalais), qui vendent des produits africains pour combler les besoins de l'importante population africaine de Château Rouge. C'est le principe d'une centralité immigrée comme centralité commerciale, et ça s'adresse à une clientèle bien au-delà Château Rouge. Des personnes viennent de tout Paris, de la banlieue parisienne, voire de la France entière pour s'approvisionner là. Oui, seulement là, ça ne plait pas aux autorités.

Le maire du 18ème arrondissement, Daniel Vaillant, précurseur des lois de sécurité intérieure, donc pas spécialement un camarade, porte dans son discours la volonté claire de casser cette centralité immigrée. Cette volonté accompagne une politique plus large de revalorisation du Nord-Est parisien dont je vais parler tout de suite. En tout cas, ce qui peut être dit c'est qu'il y a une grande ambiguïté de cet objectif de mixité sociale. De toute façon méfions-nous, car sur la question de la mixité sociale, tout le monde est d'accord, même la droite, il doit donc bien y avoir un petit problème quelque part. Ce concept peut servir à tout et n'importe quoi, il faut donc rester vigilant. Surtout, cet objectif sous-estime complètement le processus de gentrification en cours, en faisant croire qu'il n'y a que l'action publique qui transforme les quartiers populaires. Finalement, on peut lire cette politique plus comme un affichage, et comme un gage de politique de gauche à l'intention des

(Low, 2001, 2003). La référence aux systèmes d'isolement et de sécurité comme protection contre la criminalité et les menaces de l'hétérogénéité sociale, émerge également de l'analyse de Teresa Caldeira sur les annonces des lotissements fermés à São Paulo. Les promoteurs décrivent un milieu calme et ordonné dans lequel les services et les aménités peuvent être partagés entre pairs. La séparation et l'isolement résidentiel deviennent une marque de distinction sociale, qui oppose ceux qui vivent dans ces oasis de tranquillité au chaos et aux désordres urbains (Caldeira, 2000). La dynamique est la même que celle décrite par Park dans ses études sur l'écologie de Chicago : la division de la ville en zones homogènes, qui offrent stabilité et sécurité, est une réponse aux processus de différenciation sociale et à l'hétérogénéité croissante de la population. Les *gated communities* assurent la tranquillité des résidents par une double modalité : l'aménagement du bâti et l'élévation des barrières physiques et symboliques, qui entourent l'espace en limitant les usages possibles, et la création d'un code de conduite qui établit les comportements légitimes ou passibles de sanction. La combinaison de ces deux éléments crée un espace homogène, standardisé, conforme à la fois dans la conception comme dans la composition sociale. L'objectif principal est d'anticiper les risques, de faire face au danger en prévoyant des comportements et en imposant une distance spatiale entre les résidents et le reste du monde.

Espace et contrôle : la sécurisation de l'environnement urbain

Le recours à l'aménagement et au gouvernement des espaces pour le maintien de l'ordre n'est pas une caractéristique propre aux seules *gated communities*. Dans les villes contemporaines, les stratégies de contrôle qui concilient l'action des forces de l'ordre, la planification urbaine et la participation active des résidents sont de plus en plus fréquentes. À côté des mesures de répression, on retrouve des méthodes de prévention de la criminalité qui impliquent des contrôles plus capillaires et une surveillance accrue de l'environnement urbain.

Divisions spatiales et zones homogènes

Le rapport entre espace urbain et comportements déviants n'est pas un sujet récent. En effet, il constitue l'un des objets d'étude de la première École de Chicago, dont les analyses démontrent les liens étroits entre processus spatiaux et relations sociales. Chicago, dans les années 1920, offre un laboratoire privilégié pour l'analyse des dynamiques sociales concernant le paysage urbain. L'expansion de la ville, l'afflux massif de main-d'œuvre immigrée, la formation de quartiers socialement et ethniquement homogènes, la déviance et la désorganisation sociale sont des sujets privilégiés de l'École qui se développe autour de Park, Burgess, McKenzie et Wirth.

L'École de Chicago analyse les modalités à travers lesquelles la population se répartit dans les espaces de la ville, par suite des migrations, en raison des différences de

motivations à l'achat d'une habitation dans un contexte privé (Raposo, Cotta, 2009)³⁵.

Parmi les attentes des résidents, on retrouve la sécurité de l'investissement immobilier (Blandy, Lister, 2005), garantie par des règlements qui imposent l'entretien des habitations et de restrictions aux changements de l'environnement bâti (Le Goix 2002 ; Low, 2003). Par ailleurs, les habitants recherchent un milieu social homogène, un entre-soi qui préserve tant l'intimité domestique que la *privacy* de ceux qui fréquentent les espaces et les activités collectives. Les murs et les contrôles à l'accès permettent d'exclure l'imprévisibilité des rencontres, en assurant plutôt des relations affinitaires, selon l'âge, les possibilités économiques ou la passion pour une activité sportive ou récréative (Chevalier, Carballo, 2004).

La question de la sécurité, déclinée de différentes manières, apparaît comme un des principaux éléments du choix d'aller vivre dans une *gated community*. Les résidents veulent protéger leurs familles et propriétés du crime, mais aussi des désordres et de l'instabilité urbaine. En effet, la fonction des systèmes de contrôle ne se limite pas à la protection contre le risque de criminalité, d'autant que les lotissements fermés ne constituent pas des forteresses. Les dispositifs adoptés ne maintiennent pas les illégalités au dehors des limites surveillées : les résidences fermées ne sont pas à l'abri des cambriolages, des épisodes de vandalisme ou de la déviance juvénile (Caldeira, 2000 ; Blakely, Snyder, 1999). S'il existe une différence entre les taux de criminalité des lotissements fermés et ceux des quartiers limitrophes, elle peut être imputée à un *effet déplacement* (Clarke, 1983, 245), qui drainerait les potentiels malintentionnés vers les quartiers non clôturés et non surveillés (Helsley, Strange, 1999).

L'attention à la sécurité constitue sans doute un argument pour la vente et la légitimation des dispositifs de contrôle et de fermeture, qui occupent une place importante dans la promotion des nouvelles constructions (Billard *et al.*, 2005 ; Madoré, Vuailat, 2009). Si leur efficacité contre le crime n'est pas encore démontrée, les barrières et la surveillance semblent plutôt agir sur la perception des résidents, en fournissant un *faux-sens de sécurité* (Blakely, Snyder, 1999, 97 ; Wilson-Doenges, 2000, 608), lié à la prévisibilité et l'artificialité des relations sociales.

À ce propos, la logique qui préside la clôture est étroitement liée à ce que l'on peut appeler la « peur de l'autre » et au désir de vivre parmi des personnes de même statut social. Les résidents recherchent un contexte social homogène, en rapportant l'hétérogénéité sociale et ethnique des quartiers urbains au danger et à la dégradation

35. Cependant, la littérature signale aussi des critiques dans la gestion privée des lotissements fermés. Un cas emblématique est représenté par Leisure World, lotissement fermé d'environ vingt mille habitants en Californie, qui en 1999 obtient le statut de municipalité. Le lotissement était dans un état d'abandon dû au manque d'intérêt des résidents, principalement âgés, à l'entretien des propriétés communes. L'occasion pour le passage à une gestion publique s'est présentée à la suite de la possibilité de construire un aéroport à proximité du complexe. Pour contraster cette décision, Leisure World, aujourd'hui Laguna Woods, est devenue une entité reconnue politiquement (Le Goix, 2003 ; Charmes, 2006, 17).

électeurs, que comme une réelle volonté qui permettrait le maintien des classes populaires dans ces quartiers.

Parallèlement, une politique d'embellissement volontaire de la ville est menée par Delanoë et ne fait que suivre ce qu'avait commencé Tibery (malgré les promesses de rupture avec les programmes de droite, Delanoë poursuit et amplifie ce qu'avait commencé Tibery). Valorisation de l'espace public, augmentation du nombre d'espaces verts, promotion culturelle et touristique active de la ville. Comme par hasard, tout cela répond directement aux attentes des gentrificateurs et est fortement plébiscité par eux. Cela a pour effet de favoriser nettement la gentrification dans le parc privé. Cette politique culturelle active est très appréciée des gentrificateurs, et pour cause, puisqu'ils sont non seulement consommateurs mais aussi producteurs de culture. Ces dynamiques leur créent des emplois, tout simplement.

Le développement touristique est aussi utilisé comme un moyen de gentrification et de revalorisation symbolique. Un bon exemple est ce qui se passe au bassin de la Villette, au Nord-Est de Paris, un bassin bordé d'entrepôt, dans un quartier d'ouvriers, en voie de transformation accélérée en ce moment même. Les anciens magasins généraux ont été transformés d'un côté en résidences étudiantes – encore des étudiants... De l'autre côté, en revanche, on a fait une opération privée, autorisée par la gauche, avec des hôtels trois étoiles, une auberge de jeunesse, un bar-discothèque, un restaurant... tout ça étant des chaînes de grands groupes capitalistes. Une opération privée, tournée vers le tourisme. La Tour Eiffel est un peu loin, on peut donc se poser la question de l'utilité de mettre des chaînes d'hôtel sur le bassin de la Villette. Le but ici est de faire en sorte que le bassin de la Villette, et le 19^{ème} arrondissement, devienne un circuit touristique.

Autour du bassin de la Villette vous trouvez Le 104, anciennes pompes funèbres qui sont devenues un équipement culturel de grande envergure, car comme chacun sait, à Paris on manque d'équipement culturel de grande envergure, il nous en fallait un de plus. Je suis de mauvaise foi, mais là l'argument était de dire qu'il n'y avait pas assez de ce type d'équipement dans les quartiers populaires, et que les quartiers populaires doivent eux aussi avoir l'accès à la culture. Simple, ce ne sont pas les classes populaires qui fréquentent Le 104. Les obstacles à l'accès à la culture ne se jouent pas sur des questions de distance, ou alors plutôt sur des questions de distance sociales que de distance spatiale. Le 104 sert plus aux gentrificateurs et aux potentiels gentrificateurs du quartier, car ce n'est pas loin de Stalingrad, dans un coin de Paris marqué par la drogue, a priori un endroit repoussoir. Cela permet maintenant que des gens qui n'habitent pas là viennent pour aller au théâtre, etc., et se disent qu'ils pourraient finalement peut-être habiter là, et ça tombe bien car c'est là que les prix sont les plus bas à Paris actuellement. La fonction de ces équipements est d'acclimater les futurs acquéreurs, progressivement.

D'ailleurs le 19^{ème} arrondissement est de plus en plus intégré aux grandes politiques événementielles que sont Paris Plage, à présent étendue sur le bassin de la Villette, ou la Nuit Blanche, qui sont, elles aussi, des politiques de valorisation et de marketing urbains, et qui accélèrent la venue des investisseurs. On est dans une politique où on

vend notre ville, où on la *met en spectacle*, où celle-ci est conçue comme un espace ludique, un décor. Symptomatiquement, à Nuit Blanche, il y a des façades de bâtiments sur lesquels on projette des images, la ville devient un support, et un support surtout pas conflictuel. Je vous défie de trouver, dans le discours de Delanoë, quelque chose qui a rapport au conflit de classe. Parallèlement on développe la vidéo surveillance, on expulse les squats, on n'applique pas la loi de réquisition des logements vides, et on ne reconnaît pas l'intérêt du développement d'espaces autogérés qui suivraient des logiques non-lucratives, qui pourtant pourraient être vus comme un embryon d'application du *droit à la ville* cher à Lefebvre. En revanche, on en parle, du droit à la ville. La gauche comme la droite parle du droit à la ville, qui là signifie ici l'accès aux services urbains ; voilà ce qu'est devenu notre pauvre Lefebvre. Pour rappel, selon lui, le droit à la ville c'est l'autogestion collective de la ville par ses habitant.e.s, en remettant en cause la propriété privée, et notamment le droit des propriétaires à produire la ville selon leurs intérêts, au profit d'une propriété collective, et du droit d'usage. On en est loin.

On voit bien comment Paris est remodelé à l'image de la petite bourgeoisie intellectuelle. D'ailleurs, si on regarde le champ lexical de l'urbanisme et des politiques sociales qui sont ciblées sur les villes et sur l'urbain, on croule sous cette idée d'intermédiaire, d'huile dans les rouages de l'exploitation.

Il est question de *cohésion sociale*, de *lien social*, de *mixité*, de *ville partagée*, etc. Ce champ lexical contemporain de l'urbanisme assure la paix sociale, et dans le même mouvement, la mainmise de la petite bourgeoisie intellectuelle sur le centre ville. Les politiques urbaines de la petite bourgeoisie intellectuelle servent in fine les intérêts de la bourgeoisie puisqu'elle transforme la ville en un décor, un spectacle culturel et touristique permanent, qui a pour fonction, ou en tout cas comme résultat, d'anesthésier les conflits de classes, dont la ville a toujours été le terrain privilégié. Et finalement cette lutte des classes menées par les dominants contre les dominés passe aussi par la mainmise sur la ville. Comme sur bien d'autres plans, la riposte des dominés est faible, défensive, éclatée. Ici, il y a un enjeu politique majeur à intégrer la dimension urbaine à la lutte des classes, sans pour autant tomber dans l'écueil des années 1970 qui a conduit à séparer la revendication d'une meilleure qualité de vie urbaine de la remise en cause du capitalisme et du mode de production de la ville.

Pour cela, il y a quelques perspectives que je voudrais vous suggérer. Notamment dans le dernier ouvrage traduit en français de Harvey, *Le Capitalisme contre le Droit à la ville*, qui donne des suggestions en terme de stratégie politique, et qui suggère de prendre en compte le rôle clé des villes dans le capitalisme mondial. Il rappelle également ce qu'a dit Lefebvre, à savoir qu'il n'y a pas de transformation sociale possible sans transformation de l'espace. Si on pense seulement à transformer les rapports sociaux en laissant l'espace inchangé, l'espace reste porteur de ces inégalités et va les reproduire. Il ne peut y avoir de pensée révolutionnaire s'il n'y a pas de pensée révolutionnaire sur l'espace. Ce que propose Harvey, qui est à discuter, mais qui est intéressant, c'est d'intégrer la dimension urbaine à la lutte syndicale, car il reconnaît l'utilité de l'outil syndical, notamment en renforçant les unions locales

Si la fermeture de rues et places anticipe les attentes des futurs résidents des *gated communities*, les quartiers résidentiels fermés du XIXe siècle en rappellent les principales caractéristiques. Ils naissent comme des propriétés exclusivement résidentielles pour les classes aisées, administrées par des règlements de copropriété afin de préserver la valeur immobilière et le prestige des habitants. Llewellyn Park à Orange, New Jersey, surveillé par du personnel de sécurité privé et géré par un règlement de copropriété, peut être considéré comme *la première gated community à proprement parler jamais construite aux États-Unis* (Le Goix, 2006, 109). La clôture, le réseau viaire, le contrôle de l'accès et la gestion privée des espaces font de Llewellyn Park un environnement calme et homogène, immergé dans un paysage verdoyant. En France, le parc de Montretout à Saint-Cloud, encore aujourd'hui résidence exclusive, représente un autre exemple intéressant. En 1832, la propriété lotie a été confiée à une association de résidents. Un règlement établissait des limites à la modification de l'environnement bâti et la défense d'entreprendre des activités commerciales ou industrielle à l'intérieur du parc (Degoutin, 2004 ; Le Goix, 2006 ; Callen, Le Goix, 2007).

La présence de ces antécédents historiques indique que le développement des *gated communities* n'est pas la conséquence de l'importation d'un modèle américain (Glasze *et al.*, 2006). La traduction du désir d'exclusivité en barrières physiques de démarcation du territoire est le résultat de circonstances locales et historiques.

On doit cependant attendre le XXe siècle pour la diffusion des *gated communities* proprement dites. Le succès des discours sécuritaires et le rôle joué par les entreprises de construction et les agents immobiliers seront fondamentaux pour la promotion des dispositifs de clôture et de surveillance afin de préserver la paix et la sécurité de la vie familiale.

Les motivations des résidents et la fonction de la clôture

Parmi les objectifs des études sur les lotissements résidentiels fermés, l'attention aux attentes des résidents fournit des éléments importants pour la compréhension des formes d'habitat sécurisé. Les raisons pour l'achat d'une habitation dans un contexte protégé sont : la tranquillité, le désir de sécurité, la recherche de l'entre-soi, la valeur de la propriété (Blakely, Snyder, 1999 ; Low, 2003 ; Capron, 2004).

La recherche d'un endroit calme et verdoyant, loin du trafic et des incivilités urbaines, idéal pour les enfants, est soulignée à plusieurs reprises par différentes études (Charmes, 2004 ; Raposo, Cotta, 2009 ; Low, 2003). La fermeture assure l'exclusivité d'espaces, biens et services (Charmes, 2004 ; Sabatier, 2005), jugés par de nombreux résidents meilleurs que ceux fournis par l'État. La méfiance et l'insatisfaction vis-à-vis de l'action du secteur public, pour ce qui concerne la sécurité ou la qualité et l'entretien des espaces communs, constitue en effet une des

conversion gated communities sont le résultat de la reconversion des bâtiments existants, pas nécessairement destinés à l'origine à un usage résidentiel - comme asiles psychiatriques, prisons, écoles, usines ou hôpitaux - et généralement clôturés. Enfin, les *village gated communities*, grands lotissements avec plus de cent cinquante logements et comparables aux *lifestyle communities* des États-Unis, peu répandus en Angleterre. La conception du bâtiment répond à l'utilisation spécifique pour lequel il a été conçu, comme les maisons de retraite ou les résidences pour les étudiants ou les travailleurs.

Dans l'ensemble, en Angleterre, on peut compter au moins un millier de lotissements fermés répartis dans toutes les régions, concentrés majoritairement à Londres et dans le sud-est, pour la plupart de construction récente. Par rapport aux États-Unis, le numéro et la taille des zones sécurisées sont modestes : ce sont surtout de petits lotissements, la plupart avec moins de cinquante habitations, construits presque entièrement par des entreprises privées (Atkinson *et al.*, 2004). Des résultats similaires se retrouvent en France, où les ensembles résidentiels fermés, récemment bâtis, ont en moyenne 47 logements et sont concentrés surtout dans le sud et l'est de la France (Billard *et al.*, 2009).

Précédents historiques :

Résidences exclusives, rues fermées et places résidentielles

La séparation physique et symbolique des groupes d'habitations par rapport au reste de la ville, n'est pas un phénomène exclusivement contemporain. Dans les siècles passés on trouve de nombreux exemples de zones réservées aux classes aisées. L'analyse de ceux qui peuvent être définis comme les antécédents historiques des complexes résidentiels fermés fournit des éléments utiles pour l'interprétation du développement actuel des *gated communities*.

En Europe occidentale, des précédents intéressants de lotissements sécurisés remontent à la période entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Les places résidentielles londoniennes, symbole du prestige et de la valeur des propriétés immobilières, ont été fermées à partir du XVIII^e siècle afin d'en assurer une utilisation exclusive. En 1726, les résidents de St. James's Square ont obtenu, grâce à un acte du Parlement, la permission d'en interdire l'accès au public. La première *gated community* en Angleterre (Blandy, 2006a, 25) a été suivie d'autres cas de fermeture : Lincoln's Inn Fields en 1735, Red Lion Square en 1736, Golden Square en 1750, Berkeley Square en 1766, Grosvenor Square en 1774 (Lawrence, 1993, 99). La fermeture laissait à l'extérieur les personnes indésirables, un règlement interdisait toute modification de l'environnement bâti et une taxe permettait l'entretien et la gestion du lotissement.

Le même désir d'exclusivité a conduit à la clôture de nombreuses rues, en Europe comme aux États-Unis. Au XIX^e siècle à Londres, l'installation de barrières physiques garantissait la tranquillité des quartiers d'élite, en excluant de l'utilisation des rues tous ceux qui n'avaient pas contribué à leur entretien (Atkins, 1993).

interprofessionnelles, et en intégrant les habitants de quartier et les questions urbaines dans le syndicat. Prendre acte que la lutte des classes ne se joue pas que sur le lieu de travail mais également dans la ville, dans les quartiers. De mener une lutte anticapitaliste aussi sur le terrain urbain, sur les questions de l'habitat, sur les questions d'aménagement de l'espace public.

Pour une approche critique de la mixité sociale

Redistribuer les populations ou les ressources

Eric Charmes

Et si la mixité n'était pas toujours et partout le meilleur moyen de promouvoir l'égalité et la justice sociale ? Sans hésiter à prendre à rebrousse-poil un certain nombre des conceptions les plus ancrées en matière d'éducation, de logement ou de politique de la ville, Eric Charmes défend une approche pragmatique de la mixité. Mais comment faire société si les espaces publics se rétractent ? Le débat est ouvert.

Introduction

Longtemps considérées comme des lieux de croisement et de mélange, les villes sont aujourd'hui regardées comme les théâtres d'une désagrégation du lien social¹. Les plus aisés mettent de plus en plus explicitement en scène leur volonté de se tenir à l'écart des pauvres, avec notamment le développement des ensembles d'habitation privés et sécurisés (les *gated communities*). Les quartiers populaires, de plus en plus pauvres, deviennent pour leur part ce que certains sociologues n'hésitent plus à appeler des ghettos². Cette ségrégation soulève de fait de graves problèmes. Les habitants des quartiers les plus pauvres souffrent ainsi d'un accès dégradé aux services et aux équipements urbains. Ils subissent également des inégalités dans l'accès à l'éducation, ce qui met en péril un projet central de nos sociétés, assurer l'égalité des chances. À plus long terme, la ségrégation menace les vertus politiques de la vie urbaine, les villes perdant leur capacité d'exposition à la différence et donc leur capacité à nourrir le lien social.

Pour lutter contre la ségrégation, la réaction immédiate consiste à favoriser la mixité dans les quartiers d'habitation. Cette idée a fortement influé sur les politiques récentes, particulièrement lorsque la gauche était au pouvoir, avec comme point culminant l'obligation faite aux communes de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux en vertu de la loi dite « Solidarité et renouvellement urbains » de 2000. Le succès de cette idée a été d'autant plus grand que le mélange social résonne avec des valeurs républicaines fondamentales. La mixité permettrait en effet

1 Les travaux d'Éric Maurin ont récemment rencontré un écho très fort en mettant en évidence la faible mixité des quartiers d'habitation et la vigueur des forces poussant à la ségrégation. Le titre de son ouvrage est explicite : *Le Ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil, 2004. Pour une discussion critique des thèses et de la méthodologie d'Éric Maurin, voir la note de lecture de Philippe Estèbe publiée dans *Lien social et politique*, n° 52, 2004, p. 162-167.

2 D. Lapeyronnie, *Ghetto urbain*, Paris, Robert Laffont, 2008.

phénoménologie des *gated communities* des cinq continents, les lotissements fermés reflètent les spécificités locales et historiques des territoires où ils sont situés (Blandy, 2006a ; Glasze *et al.*, 2006 ; Le Goix, Webster, 2008).

À partir des diverses caractéristiques de ce phénomène, certaines études ont classé le matériel empirique recueilli en typologies, afin de synthétiser la variété des formes de fermeture résidentielle. Ne pouvant ici rendre compte de toutes les tentatives entreprises dans ce sens, on présentera trois typologies qui diffèrent du point de vue des aspects considérés : les attentes des résidents, les systèmes de sécurité mis en place et les caractéristiques de l'environnement bâti.

S'agissant des États-Unis, Blakely et Snyder (1999, 38-45) ont construit une typologie de *gated community* à partir des motivations des résidents. Ils définissent *lifestyle communities*, les complexes résidentiels où la fermeture assure l'exclusivité des services et des commodités offertes. Cette catégorie comprend les clubs de golf, les maisons de retraite pour personnes âgées et les *new towns*, zones bâties en périphérie, comprenant des logements résidentiels et des activités commerciales ou récréatives. Ils indiquent comme *prestige communities*, les lotissements résidentiels où la fermeture symbolise la position sociale et le prestige des résidents. Dans ces complexes, les barrières ne préservent pas prioritairement un contexte social privé, mais garantissent plutôt l'intimité des résidents et l'investissement immobilier. Enfin, ils dénomment *security zones*, les zones urbaines où la fermeture n'est pas à attribuer aux constructeurs immobiliers, mais est une conséquence de la mobilisation des habitants qui, auprès des autorités locales, réclament la fermeture comme la seule solution à leur perception d'insécurité et aux inconvénients de la vie urbaine. Dans certains cas, les barrières isolent complètement des quartiers entiers, qui ne sont accessibles que par les accès contrôlés.

Si Blakely et Snyder (1999) examinent les différentes raisons déterminant l'achat d'une maison dans un lotissement fermé, Luymes (1997, 198-199), de son côté, distingue les *quartiers enclaves* sur la base des systèmes de sécurité adoptés. Il construit une typologie comprenant les procédures de contrôle des accès et la clôture du périmètre de la propriété. L'attention portée à la sécurité sera majeure en présence de niveaux élevés de revenus, parce que les dispositifs de contrôle reflètent le statut des habitants. Les quartiers aisés sont surveillés 24 heures sur 24 par le personnel de sécurité privé et grâce à des clôtures solides. Les propriétés des classes moyennes sont closes, mais non surveillées et la présence des gardiens peut être remplacée par des dispositifs technologiques, tels que les cartes magnétiques ou les digicodes. Enfin, les classes moins aisées comptent sur des systèmes de protection purement symboliques, dont la fonction est de remarquer une division par rapport à l'extérieur, en signalant la présence d'un contrôle du territoire.

Quant au contexte européen, une typologie de *gated communities* a été proposée par Blandy (2006a, 21-22), qui distingue les lotissements anglais sur la base des caractéristiques de l'environnement bâti et de leur fonction. Le type le plus commun de complexe résidentiel fermé, l'*infill gated community*, se caractérise par un nombre réduit de logements, construits à la suite d'une démolition. Au contraire, les *heritage*

Les *gated communities* comme objet d'étude

Définitions et typologies

L'expression *gated community* désigne les lotissements résidentiels dont le périmètre est clos, l'accès réservé aux résidents et où les systèmes de surveillance veillent à la sécurité des personnes et des propriétés. La clôture et la limitation de l'accès, caractéristiques fondamentales de cette forme d'habitation, peuvent varier d'un lotissement à l'autre. Certains lotissements sont clôturés avec des murs imposants, d'autres avec des grillages ; les accès peuvent être surveillés 24 heures sur 24 par le personnel de sécurité ou réglementés avec des cartes magnétiques ou des systèmes de vidéosurveillance. Les ensembles résidentiels fermés varient également dans leurs dimensions (ils peuvent regrouper des dizaines à des centaines d'habitants), comme services proposés à l'intérieur (structures sportives, écoles, magasins), comme type d'habitations offertes (villas, appartements en villa, ou immeubles en copropriété).

En raison des caractéristiques différentes des lotissements « protégés », de nombreuses analyses se sont penchées sur l'identification et la délimitation de ce sujet. Une des définitions, parmi les plus célèbres, a été formulée par Blakely et Snyder (1999, 2), pour indiquer une aire résidentielle dans laquelle l'interdiction d'accès aux non-résidents garantit l'usage privatif des espaces et services généralement publics. Cette définition n'inclut pas les copropriétés où les mesures de sécurité, tels que les gardiens ou les dispositifs technologiques, empêchent l'accès seulement à l'entrée principale ou au parking. L'un des aspects principaux des *gated communities* est en fait l'utilisation exclusive des services et des ressources. Les lotissements fermés peuvent être interprétés comme des organisations territoriales où le droit de disposer de certains services et biens collectifs (*club goods*) est limité aux membres, selon un statut et des règles internes (Webster, 2002 ; Glasze, 2003 ; Le Goix, Webster, 2008)³⁴

L'importance d'une structure normative est soulignée par la définition de Atkinson et Blandy (2005, 177-178), qui reconnaissent en la coprésence du règlement et de barrières physiques, les caractéristiques fondamentales des lotissements fermés. Les résidents doivent respecter un règlement qui impose des normes de conduite et la répartition des coûts des services collectifs, tels que l'entretien, les installations sportives, le personnel de nettoyage et de sécurité.

L'expression *gated community* se réfère principalement au cas des États-Unis, où ce phénomène a connu une croissance considérable. En raison de cette diffusion et du développement des études concernant ce contexte, les ensembles résidentiels étasuniens sont devenus un point de repère pour les travaux et les recherches conduits ailleurs. En effet, on retrouve de nombreux exemples de quartiers sécurisés en Amérique latine, Europe, Australie, Afrique du Sud et Sud-est asiatique. Bien qu'il soit possible d'identifier des similitudes et des aspects communs dans la

l'intégration citoyenne et tiendrait à l'écart les tentations communautaristes. Les positions ont cependant évolué dernièrement, notamment chez Ségolène Royal, qui a dénoncé « l'hypocrisie » du discours sur la mixité sociale. Certains ont vu dans ses propos une illustration du caractère droitier de son positionnement politique. Nous ne nous livrerons pas ici à une exégèse de son discours, mais les vertus prêtées à la mixité sont de plus en plus contestées par les spécialistes de l'urbain, y compris parmi les plus à gauche ; de plus en plus de chercheurs considèrent que l'enjeu est avant tout la solidarité redistributive et que cette solidarité ne passe pas nécessairement par un mélange social plus ou moins imposé. Plusieurs arguments justifient ce point de vue. Nous nous bornerons à en expliciter les principaux.

En exposant ces arguments, notre objectif n'est pas de remettre en cause la valeur de la mixité comme expérience urbaine. Ceux que la presse appelle les « bobos », et qui embourgeoisent les quartiers anciennement populaires des villes, disent tous leur plaisir de vivre dans des quartiers mélangés et animés. Par ailleurs, pour l'actuel gourou de la « créativité », Richard Florida, le mélange est source d'inspiration, d'idées nouvelles, de remise en cause des *a priori*... Bref, il stimule la « créativité » et est bénéfique au dynamisme des villes³. Soit. Mais il s'agit ici de discuter les effets supposés de la mixité sur l'intégration sociale et sur le « faire société », et plus largement de permettre l'ouverture d'un débat sur cette question à gauche. En effet, la valeur de la mixité est si profondément enracinée dans les esprits qu'il est parfois difficile de débattre de ses effets réels. Celui qui critique la mixité est vite soupçonné de vouloir faire prévaloir les intérêts individuels (la possibilité de choisir librement son école par exemple) sur les intérêts collectifs. La discussion est d'autant moins ouverte que l'actuel Président de la République a été le maire de l'une des communes les moins vertueuses en matière de construction de logements sociaux et que le gouvernement, à travers Christine Boutin, ministre du Logement et de la Ville, s'efforce d'assouplir les contraintes imposées par la loi Solidarité et renouvellement urbains. Critiquer la mixité actuellement, ce serait donc se ranger aux côtés de la droite et du Président de la République. Pourtant, sans adhérer aux valeurs (relativement confuses au demeurant) portées par Nicolas Sarkozy, on peut discuter des politiques visant à promouvoir la mixité et même, de la mixité comme valeur.

Les effets de la ségrégation à l'école

Il est difficile de discuter de la mixité sans parler de l'école. Sans entrer dans le détail de la volumineuse littérature récente, nous livrerons les éléments les plus importants du débat. Tout d'abord, les effets négatifs de la ségrégation sont avérés, du moins pour les élèves d'origine modeste. Mais, et cela peut paraître paradoxal, les effets bénéfiques des politiques favorisant la mixité restent limités et ne sont pas systématiques. Par exemple, les élèves de milieu défavorisé ressentent d'autant plus négativement leur situation sociale que leur lycée est favorisé⁴. Ces difficultés d'intégration tempèrent les effets plutôt positifs de la mixité, notamment les effets

34. Pour ce qui concerne le statut juridique des *gated communities* et le développement des CIDs (*Common Interest Developments*), voir McKenzie (1994).

3 Richard Florida, *The Rise of the Creative Class and How it's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York, Basic Books, 2002.

d'entraînement sur le travail scolaire. Des enquêtes conduites aux États-Unis montrent par ailleurs que moins la présence d'un élève d'origine modeste dans un établissement favorisé résulte d'un choix (comme dans le cas d'une politique visant à promouvoir la mixité), moins les résultats sont positifs⁵.

En outre, certains des outils supposés garantir la mixité à l'école ont des effets qui éloignent de l'objectif visé. Ainsi, lors de la récente remise en cause de l'étanchéité de la carte scolaire par Nicolas Sarkozy, de nombreuses voix se sont élevées à gauche pour contester un nouveau coup porté à la mixité sociale. Pourtant, outre le fait que la carte scolaire n'a pas été conçue à son origine pour défendre la mixité⁶, l'obligation pour les enfants d'être scolarisés dans l'établissement de leur quartier n'est guère favorable à la mixité, au contraire même. Ainsi, l'étanchéité de la carte scolaire tend à renforcer la ségrégation qu'on veut combattre. En effet, l'obligation de devoir fréquenter un établissement mal réputé dissuade certaines familles d'emménager dans la zone de recrutement concernée. Du coup, à la ségrégation scolaire s'ajoute la ségrégation spatiale⁷.

De manière complémentaire, les contraintes imposées par la carte scolaire s'imposent avant tout aux ménages qui ne disposent pas du capital social nécessaire pour les contourner ou qui ne peuvent pas choisir leur lieu de résidence. Ces ménages sont d'abord ceux des couches populaires ou des couches moyennes inférieures⁸. Les couches moyennes supérieures ont alors beau jeu de défendre une mixité imposée, quand elles peuvent s'en affranchir en recourant à l'école privée ou en jouant de leur connaissance du système pour contourner la carte scolaire⁹. À l'entrée au collège, un tiers des familles ne scolarisent pas leur enfant dans le collège public du secteur, soit en l'inscrivant dans un établissement privé (20 % des cas), soit en l'inscrivant dans un autre collège public (10 % des cas). Ce sont là des moyennes : pour les collèges mal réputés, l'évitement peut être très fort, dépassant largement les 50 %¹⁰. Et encore,

4 M. Duru-Bellat, « Quelle marge de manœuvre pour l'école, dans un environnement d'inégalités ? », in S. Paugam (dir.), *Repenser la solidarité, l'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, 2007, p. 678.

5 M.-H. Bacqué, S. Fol, « Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse », in J.-Y. Authier, M.-H. Bacqué, F. Guérin-Pace, *Le Quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 2007.

6 Voir sur ce point la critique décapante de L. Visier, G. Zoïa, *La Carte scolaire et le territoire urbain*, Paris, PUF, 2008.

7 Il est très difficile d'évaluer le nombre de familles qui n'ont pas emménagé dans un quartier à cause de la carte scolaire. Cependant, les enquêtes qualitatives montrent clairement que, pour les ménages avec enfants, la qualité de l'environnement social et des établissements scolaires est un critère très important au moment des choix résidentiels (M. Oberti, *L'École dans la ville. Ségrégation, mixité, carte scolaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007).

8 L. Visier, G. Zoïa, *op.cit.*

9 A. Van Zanten, J.-P. Obin, *La Carte scolaire*, Paris, PUF, 2008.

10 C'est notamment le cas dans la banlieue parisienne. Voir B. Maresca, « Le consumérisme scolaire et la ségrégation sociale dans les espaces résidentiels », *Cahier de recherche du CREDOC*, n°184, 2003.

Gated communities et contrôle de l'espace urbain ***Un état des lieux*** **Manuela Porcu**

L'expansion au niveau mondial des gated communities, complexes résidentiels fermés et sécurisés, est un sujet fréquent du débat académique international de ces dernières années. La complexité du thème, en raison de ses implications sociales, politiques et au niveau de la gestion des espaces urbains, a engendré des analyses liées à différentes disciplines, caractérisées par diverses approches et méthodologies de recherche.

Cet article, en deux parties, analyse certaines des études théoriques et des travaux empiriques avec un objectif principal : interpréter le développement des quartiers sécurisés par rapport aux transformations des modalités de contrôle et de gestion de l'ordre dans l'espace urbain contemporain.

La première partie s'attache à des questions et des thématiques traitées par la littérature spécialisée sur les *gated communities*. En particulier, le texte met l'accent sur les définitions et les terminologies utilisées, les typologies, les précédents historiques et les motivations des résidents. Cette section souligne une pluralité d'aspects liés au développement des *gated communities* : la demande de sécurité, le désir de vivre avec qui partage le même statut social, la gestion privée des biens et des services.

La seconde partie se concentre sur les aspects proprement sécuritaires des *gated communities*. L'on considère les quartiers résidentiels fermés comme un exemple intéressant de mesures de prévention du crime. Leur développement reflète les changements qui, depuis une vingtaine d'années, ont concerné la question criminelle, en particulier le sentiment croissant d'insécurité des citoyens, la méfiance envers l'État, la privatisation de la sécurité, la diffusion des contrôles. L'un des changements les plus intéressants, qui a justifié le développement des quartiers fermés, est représenté par la consolidation d'approches théoriques qui encouragent la gestion et la manipulation de l'environnement urbain, dans le but de dissuader les comportements non conformes ou criminels.

Enfin, les *gated communities* peuvent être considérées comme un cas paradigmatique de la diffusion des *espaces interdits* (Flusty, 1997, 48) dans les villes contemporaines : les habitations, les lieux de travail et de consommation, fermés et surveillés, renforcent – grâce à la présence des barrières et des systèmes de surveillance – les inégalités et les polarisations sociales.

qui défigure le quartier », l'objectif est généralement de reconstruire des logements en accession à la propriété pour « faire revenir les classes moyennes ».

Concluons donc par l'énoncé de la question qui demeure centrale : la reconnaissance sociale et politique des quartiers populaires³². Le discours sur la mixité fait des quartiers populaires des espaces pathologiques. Ce faisant, la société renvoie aux habitants de ces quartiers une image d'eux-mêmes qui est d'une grande violence symbolique. Être constamment désignés comme les habitants de « quartiers difficiles » ou de « zones de non droit » n'aide pas à se sentir reconnus : on ressent plutôt le mépris. Les émeutes de 2005 ont montré l'intensité de ce sentiment, et également à quel point ce sentiment pouvait être destructeur. De manière complémentaire, considérer les quartiers populaires comme des ghettos qu'il faut éradiquer, c'est s'interdire de les reconnaître comme des acteurs politiques légitimes. On pourrait rêver que les catégories populaires aient d'autres bases que le territoire local pour se mobiliser et exister politiquement, mais la déstructuration des solidarités propres au monde ouvrier laisse peu d'autres possibilités ouvertes³³.

ces chiffres ne prennent-ils pas en compte les évitements par emménagement dans un quartier donnant accès à un collège bien réputé ou par l'obtention de la scolarisation de l'enfant dans une « bonne classe ».

Face à ces difficultés, d'autres politiques que la promotion de la mixité méritent d'être prises en considération (politiques qui ne sont d'ailleurs pas exclusives d'une défense de la mixité). Les premières consistent à compenser les effets de l'origine sociale. Cette dernière ne peut évidemment pas être modifiée, mais l'école peut prendre des mesures spécifiques en faveur des élèves issus des milieux populaires, en leur offrant un accompagnement pédagogique plus soutenu qu'aux autres élèves¹¹. Une autre option consiste à agir sur les territoires défavorisés. Les politiques mises en place avec les zones d'éducation prioritaires (ZEP) n'ont guère convaincu et ont pour cette raison été contestées. Mais c'est moins leur principe que leur mise en œuvre qui n'a pas été à la hauteur des enjeux¹². Les moyens ont tout d'abord été saupoudrés dans un trop grand nombre de zones. Ensuite, si on tient compte de la plus grande jeunesse des enseignants présents dans les ZEP, et donc de leur moindre rémunération, il apparaît que l'État n'alloue guère plus de moyens aux ZEP qu'aux autres établissements. Si l'on agissait vraiment en faveur des établissements défavorisés, ceux-ci bénéficieraient de mesures plus fortes, avec notamment des équipes pédagogiques renforcées ou une diminution du nombre d'élèves par classe. D'après une étude de Thomas Piketty, la taille des classes influencerait plus sur les résultats scolaires que la ségrégation¹³.

Casser les « ghettos » ou aider les pauvres à améliorer leur sort ?

Lorsqu'elle concerne les quartiers d'habitations, les modalités de mise en œuvre de la mixité posent tout autant problème¹⁴. Là encore, les inégalités et les exclusions induites par la ségrégation sont patentes et incontestables. En même temps, la déségrégation a des coûts, tels que celui de devoir déménager et de quitter l'environnement dans lequel on a vécu. Or ces coûts sont imposés de manière disproportionnée aux plus pauvres. Il est rare en effet que les politiques de mixité contraignent des ménages aisés à déménager. Plus souvent, la mixité est mise en

11 Voir sur ce point les travaux de Marje Duru-Bellat, art. cit., 2007.

12 C'est ce que reconnaît notamment Éric Maurin dans une publication récente modulant les thèses qu'il développe dans *Le Ghetto français*. Dans cet ouvrage, il s'était en effet montré très critique à l'égard de la discrimination positive territoriale. Voir « La ségrégation urbaine, son intensité et ses causes », in S. Paugam (dir.), *op. cit.*, p. 621-633.

13 T. Piketty, *L'Impact de la taille des classes et de la ségrégation sociale sur la réussite scolaire dans les écoles françaises : une estimation à partir du panel primaire 1997*, rapport pour la DEP, Ministère de l'Éducation nationale, 2004. Pour une discussion des résultats de Thomas Piketty, voir le site de l'Observatoire des zones prioritaires.

14 Voir I.M. Young, *Inclusion and Democracy*, Oxford, Oxford University Press, 2000, chap. 6, p. 196-235, et J. Donzelot, *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Paris, Seuil, 2006.

32 Voir A. Honneth, *La Société du mépris*, Paris, La Découverte, 2006.

33 Sur ces questions voir les réflexions de D. Merklen, « Le quartier et la barricade : le local comme lieu de repli et base du rapport au politique dans la révolte populaire en Argentine », *L'Homme et la société*, 143-144, p. 143-164.

œuvre par la rénovation urbaine, c'est-à-dire par la démolition de tours et de barres dans des quartiers populaires. Ces démolitions brisent des liens de voisinage et réduisent un capital social qui est parfois le seul capital significatif dont les ménages disposent pour faire face aux difficultés. Parallèlement, lorsque le déménagement les conduit dans un quartier de classe moyenne, l'intégration n'est pas facile, notamment parce que les arrivants ne connaissent personne, et se voient imposer des normes qui ne sont pas les leurs.

Lorsque le déménagement n'est pas imposé mais proposé (par exemple avec des aides à la mobilité résidentielle), cette critique perd de sa force. Elle ne disparaît pas tout à fait cependant. Les expériences menées sur ce terrain aux États-Unis ont été relativement décevantes¹⁵. Ainsi, beaucoup de familles d'abord volontaires pour quitter leur quartier y sont retournées au bout de quelque temps ou ont emménagé de nouveau dans un quartier similaire. Les réussites ne s'observent que dans un nombre limité de cas, pour des familles soigneusement sélectionnées et accompagnées, ce qui réduit fortement le potentiel des politiques d'aide à la mobilité résidentielle. Par ailleurs, ces politiques privent les quartiers pauvres de leurs familles les plus dynamiques, de celles qui pourraient jouer un rôle d'entraînement.

Une autre source de critique des politiques de dispersion des populations en difficulté réside dans les effets positifs des regroupements affinitaires. Ceux-ci, mêmes lorsqu'ils concernent les pauvres, ne relèvent pas nécessairement d'une analyse en termes de « ghetto ». Certes, vivre dans un quartier d'immigrés pauvres réduit les chances d'établir des contacts avec des populations aisées, contacts qui peuvent être utiles, par exemple pour trouver un emploi¹⁶. Mais vivre dans un quartier dont le peuplement est dominé par des pairs ne présente pas que des désavantages¹⁷. Cela facilite la construction de liens de solidarité et la production de diverses ressources par le quartier. De nombreux sociologues ont ainsi mis en évidence le rôle de sas, voire de palier intégrateur des quartiers d'immigrés. Bien sûr, cet effet intégrateur n'est pas systématique, mais il peut exister ; et promouvoir son existence pourrait être un objectif, par exemple en favorisant ce que les Nord-Américains appellent le développement communautaire¹⁸. Il est regrettable qu'en France, de telles idées passent souvent pour naïves ou inconscientes, et que l'on considère le regroupement de pairs uniquement comme une première étape vers le repli sur l'entre-soi et vers le communautarisme.

Se rassembler entre pairs peut enfin aider à être plus visibles dans l'espace public politique et à faire reconnaître ses différences. On oublie parfois combien, au XXe siècle, les regroupements d'ouvriers qui se sont effectués dans les communes de

15 Nous nous inspirons ici de T. Kirzbaum, *Rénovation urbaine. Les leçons américaines*, Paris, PUF, 2008.

16 R. Putnam, *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000.

17 P. Genestier, J.-L. Laville, « Au-delà du mythe républicain – Intégration et socialisation », *Le Débat*, n°82, décembre 1994, p. 154-172.

18 Pour un panorama des débats scientifiques suscités par ces questions voir J.-Y. Authier, M.-H. Bacqué, F. Guérin-Pace, *op. cit.*, et T. Kirzbaum, *op. cit.*

L'intangibilité de l'objectif de mixité empêche ainsi de prendre en considération des politiques qui pourraient traiter plus efficacement les problèmes posés par la ségrégation socio-spatiale. La référence constante à la mixité freine les politiques de redistribution ou les dénature. Comme on l'a dit, dans le domaine de l'éducation, la France est loin de réaliser des investissements massifs en faveur des quartiers populaires. Les zones d'éducation prioritaires permettent à peine de compenser les inégalités dont souffrent ces quartiers en raison de la présence d'enseignants moins expérimentés et trop souvent désireux de poursuivre leur carrière ailleurs. Mais, pour aller plus loin, par exemple en renforçant les équipes pédagogiques, il faudrait commencer par reconnaître que les problèmes dont souffrent les élèves des quartiers populaires ne sont pas seulement dus à un manque de mixité ou aux contournements de la carte scolaire, mais qu'ils sont aussi, et sans doute surtout, dus au fait que « populaire » est de plus en plus synonyme de « pauvre ».

Par ailleurs, renforcée par le discours sur la nécessité de lutter contre les « communautarismes », la référence à la mixité nourrit une représentation des quartiers populaires comme lieux à détruire plutôt que comme lieux à valoriser. La politique mise en place autour de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est sur ce plan exemplaire. Cette politique se veut un moyen de canaliser des investissements massifs en faveur des quartiers « fragiles ». Les sommes que l'on veut engager sont effectivement importantes. Cependant, il s'agit moins d'aider les quartiers populaires que de les transformer en quartiers considérés comme normaux, c'est-à-dire de les rapprocher des quartiers de classe moyenne. Les opérations mises en œuvre reposent ainsi sur des destructions massives et sur d'importants déplacements de population. Et il n'est pas rare d'entendre des élus justifier leur action en qualifiant les immeubles rasés de « verrues ». On est loin de la mise en valeur.

Pourtant les énergies et les ressources locales existent³⁰. Les quartiers populaires souffrent de la crise économique et du chômage, mais de nombreuses activités économiques y sont présentes malgré tout, qui mériteraient d'être prises en considération. Il existe également des activités politiques qui, si elles trouvaient des relais à l'échelle nationale, pourraient permettre à ces quartiers d'être plus audibles. Le patrimoine bâti a lui-même beaucoup plus de valeur que ne le laisse entendre la critique convenue des tours et des barres. N'oublions pas que beaucoup des quartiers qui font aujourd'hui le bonheur des « bobos » étaient considérés, il y a à peine cinquante ans, comme des cloaques qu'il fallait raser. La critique de l'architecture et de l'urbanisme est souvent un moyen de déplacer sur un terrain symboliquement moins conflictuel les luttes entre groupes sociaux³¹. Ainsi, lorsqu'on rase une « barre

30 H. et M. Hatzfeld, N. Ringart, *Quand la marge est créatrice. Les interstices urbains initiés d'emploi*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1998 ; N. Tafferant, *Le Business. Une économie souterraine*, Paris, PUF, 2007.

31 Voir É. Charmes, *La Rue, village ou décor ? Parcours dans deux rues de Belleville*, Grâne, Créaphis, 2006, chap. 1. Voir aussi S. Zukin, *Landscapes of Power. From Detroit to Disney World*, Berkeley, University of California Press, 1991.

Bref, les rapports de force et de domination qui traversent les sociétés ne sont pas neutralisés par le fait que des populations diverses se côtoient dans une ambiance en apparence pacifiée. L'expérience des espaces publics peut être celle de la domination et elle peut aussi bien produire un sentiment d'exclusion qu'un sentiment d'inclusion. Pour ces raisons, il paraît difficile de faire de l'existence d'espaces publics où la société se rend visible à elle-même un impératif pour la construction de la solidarité politique. Des espaces publics ouverts à tous, animés, sont des composantes essentielles de la vie urbaine et leur « publicité » doit être défendue contre les multiples menaces de privatisation, mais il ne faut pas attendre de ces espaces plus que ce qu'ils ne peuvent apporter.

Comment, alors, constituer un terreau favorable à la solidarité politique ? La réponse à cette question est évidemment très difficile et déborde largement le cadre de cet essai. Elle relève de la philosophie politique et des sciences politiques, domaines dans lesquels nos compétences sont limitées. Nous observerons seulement que, parmi les écrits dont nous avons connaissance, bien peu s'intéressent aux espaces publics urbains. Dans un ouvrage de philosophie qui fut longtemps cité dans les études urbaines, *L'Espace public* de Jürgen Habermas²⁹, il n'est guère question des rues ou des places. Le terme espace est ici employé dans un sens métaphorique (le titre allemand dit d'ailleurs « sphère publique ») et les lieux sur lesquels Jürgen Habermas insiste le plus sont les cafés où la bourgeoisie discutait, des lieux qui n'étaient guère ouverts à tous ni très mélangés... Aujourd'hui, l'équivalent fonctionnel de ces cafés est plus sûrement à chercher du côté de l'Internet que du côté du coin de la rue.

Pour une approche pragmatique de la mixité

À ce stade, le lecteur pourrait avoir l'impression désagréable que le bébé a été jeté avec l'eau du bain. Peut-on défendre des formes de vie qui se rapprochent de l'entre-soi et du communautarisme au motif que la mixité ne tient pas toutes ses promesses ? Notre propos ne se veut pas aussi radical. Rappelons tout d'abord que la mixité a une valeur importante en tant qu'expérience vécue et qu'elle est à ce titre légitimement recherchée par une large part de la population. La mixité contribue également au dynamisme économique et culturel des villes. Notre critique porte sur d'autres vertus prêtées à la mixité, notamment celles de favoriser l'intégration sociale et politique ou, à plus brève échéance, de réduire certaines inégalités. Ces vertus étant peu discutées, du moins dans une perspective de gauche, nous avons dû insister sur les éléments à charge et négliger ceux à décharge. Ceux-ci existent évidemment. Il ne s'agit donc pas de rejeter la mixité au profit des « communautés » mais plutôt de considérer la mixité comme un moyen parmi d'autres pour promouvoir le lien social et la solidarité. De ce point de vue, ce qui précède plaide moins pour un abandon pur et simple des politiques de mixité que pour un rapport circonspect et pragmatique à ces dernières.

banlieue ont entretenu l'existence d'une force politique les représentant au niveau national. Aujourd'hui, ce sont ces banlieues qui permettent au parti communiste de ne pas avoir totalement disparu du paysage politique. Certes, le contexte a changé mais l'enjeu est-il de disperser la pauvreté dans les espaces métropolitains, comme si on voulait la rendre moins visible, et obliger les maires à se répartir leur « charge » ? L'enjeu n'est-il pas plutôt de favoriser l'émergence d'une force politique propre aux « quartiers » dont on parle ?

Cette mise en perspective historique suscite une autre question gênante : pourquoi la concentration des populations ouvrières dans les banlieues dites « rouges » n'a-t-elle pas posé les problèmes que pose aujourd'hui la concentration des ménages populaires dans les « cités » ? L'explication réside sans doute dans le passage du qualificatif ouvrier au qualificatif populaire, et dans le lien de plus en plus fort entre populaire et pauvre¹⁹. Ces transformations se sont effectuées au cours de quatre décennies de crise économique, de déstructuration de l'appareil productif industriel, de précarisation des salariés et de détricotage de l'État-providence. Au cours de ces décennies, on a notamment assisté à un effondrement de la culture ouvrière, avec d'importantes conséquences sur la socialisation et sur la vie collective. Si les relations familiales restent très fortes dans les quartiers populaires²⁰, les adultes peinent à imposer des normes dans les espaces collectifs : les normes les plus évidentes sont aujourd'hui tirées de la culture juvénile de la rue. Par ailleurs, en perdant une large part de leur appareil productif, les communes populaires n'ont pas seulement perdu des emplois, elles ont aussi perdu des ressources en taxe professionnelle. Or, depuis les lois de décentralisation du début des années 1980, récemment renforcées par les lois de 2004, les ressources fiscales locales jouent un rôle important dans la qualité des équipements et des services dont jouissent les populations. L'État compense certes certaines inégalités, mais très insuffisamment.

Face à ce constat, faut-il disperser les populations des communes pauvres dans des communes mieux équipées ou faut-il mieux doter les communes pauvres ? De même, faut-il noyer les jeunes qui posent problème dans la masse des jeunes de classes moyennes, en espérant que ceux-là trouveront parmi ceux-ci des modèles à suivre, ou faut-il les soutenir directement là où ils vivent ? Dans le quartier des Bosquets, à Montfermeil, la meilleure politique est-elle de détruire les barres et de disperser les populations gênantes, comme le fait le maire actuel, ou est-elle de valoriser le tissu des solidarités locales pour faire du développement économique ? Faut-il permettre à Montfermeil de changer d'image ou faut-il améliorer la desserte du quartier des Bosquets (pour l'instant très enclavé et seulement desservi par des lignes de bus²¹) ? Les réponses à ces questions sont loin d'être simples et la bonne voie pour l'action publique se situe probablement dans un mélange de redistribution des populations et de développement local²². Mais au moins faut-il se poser ces questions.

19 F. Dubet, D. Lapeyronnie, *Les Quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992.

20 D. Lapeyronnie, *op. cit.*, 2008.

21 Un tramway est toutefois en projet.

22 C'est ce que suggère Thomas Kirzbaum à partir de l'exemple des États-Unis (*op. cit.*).

29 Paris, Payot, 1993, première édition allemande en 1962, sous le titre *Strukturwandel der Öffentlichkeit*.

Espaces publics urbains et solidarité politique

Les politiques de mixité posent donc problème et, en parallèle, la concentration de ménages populaires dans un même quartier n'est pas nécessairement un mal, surtout si ledit quartier bénéficie de la solidarité nationale. Mais ces constats plus ou moins empiriques suffisent-ils à remettre en cause l'intangibilité de l'objectif de mixité ? Non. Beaucoup reconnaissent la pertinence des critiques qui précèdent, tout en restant politiquement attachés à la mixité. Pour eux, même si les avantages de la mixité à court terme sont douteux, elle a sur le long terme un impact sur la capacité des métropoles à faire société. En effet, la spécialisation sociale et l'entre-soi menacent le lien social et l'intégration politique²³ : ceux qui sont exclus de l'environnement quotidien des ménages aisés ne risquent-ils pas de devenir politiquement invisibles, avec des conséquences faciles à imaginer pour les politiques de solidarité ? Des enquêtes anthropologiques suggèrent ainsi que les enfants qui vivent dans les ensembles résidentiels sécurisés nord-américains (les *gated communities*) ont tendance à avoir des réactions de défiance plus marquées à l'égard des pauvres et, plus généralement, de tous ceux qui ne sont pas comme eux²⁴.

On touche là au cœur du problème. Si la mixité apparaît comme un objectif difficilement discutable, c'est parce que la possibilité même d'imaginer des politiques de redistribution, et a fortiori de les mettre en œuvre, paraît conditionnée par l'expérience physique de la société dans toute sa diversité. Le maintien de liens concrets de solidarité politique à l'échelle métropolitaine (et probablement même à des échelles plus larges) reposerait sur l'existence de ce que les spécialistes de l'urbain appellent des « espaces publics ». Dans l'idéal, les citoyens devraient fréquenter quotidiennement des espaces ouverts à tous et où chaque membre de la société se rendrait visible à tous les autres²⁵ (idéal dont se seraient particulièrement approchés les boulevards haussmanniens du XIXe siècle, où le dimanche les ouvriers croisaient les dames de la haute société et où le flâneur pouvait jouir du spectacle de la ville dans son entier).

Fréquenter des espaces socialement ouverts et divers peut sans aucun doute être enrichissant. Au demeurant, l'existence d'un lien causal entre de telles fréquentations et des attitudes politiques ouvertes et solidaires est loin d'être prouvée. Pis, l'expérience de l'altérité peut favoriser des attitudes de fermeture et de rejet²⁶. Ainsi, la confrontation régulière, sur le quai d'une station de métro ou dans les rues d'un centre-ville, d'une personne blanche avec des personnes noires produit-elle du lien politique inclusif ? Rien n'est moins certain. La littérature sociologique et psychologique invite plutôt à la circonspection. Celle-ci indique en effet que toute expérience vécue est interprétée en fonction des dispositions préalables de la

23 Pour une position de ce type, voir J. Donzelot, *op. cit.*, 2006.

24 S. Low, *Behind the Gates. Life, Security and the Pursuit of Happiness in Fortress America*, New York, Routledge, 2003.

25 Sur cette vision de la ville et des espaces publics, voir I. Joseph, *Le Passant considérable : essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Librairie des Méridiens, 1984.

26 A. Amin, « Collective culture and urban public space », *City*, vol. 12, n° 1, 2008, p. 5-24.

personne. Si celle-ci estime qu'il y a « trop d'immigrés », elle verra dans cette expérience quotidienne la confirmation de cette assertion et sera peut-être renforcée dans l'idée qu'il convient de les « renvoyer chez eux », c'est-à-dire précisément de les expulser de la communauté politique à laquelle elle estime appartenir. Si, autre cas de figure, une personne a connu une mésaventure dans un lieu, une agression par exemple, elle risque fort d'associer ce lieu à un sentiment d'insécurité. Dans ce cas, miné par la crainte, le regard qu'elle porte sur les personnes qui fréquentent cet endroit risque d'être plus négatif que positif.

Ce risque d'effets négatifs de la confrontation à l'altérité est encore plus élevé dans les quartiers d'habitation. En effet, il est plus facile de se tenir à distance d'une personne dont le comportement ou l'attitude dérangent lorsqu'on se trouve dans une rue ou sur le quai d'une gare que lorsque cette personne habite l'appartement d'en face. Le démenagement est une démarche coûteuse et difficile à entreprendre. Le syndrome des « petits blancs », très présent dans les quartiers populaires où voisinent des ménages d'origines ethniques très diverses, est une bonne illustration des possibles effets négatifs de la mixité résidentielle. Pour ces ménages à faible revenu qui se jugent enfermés dans un quartier qu'ils voudraient quitter, le mélange est malheureusement plus favorable au racisme et au repli sur soi qu'à la tolérance, à l'ouverture et au civisme²⁷. Dans ce cas, au lieu de favoriser la production d'un espace commun et, au-delà, un sentiment d'appartenance commune, l'interaction avec autrui est créatrice de distance et détruit le lien social. Cet enchaînement est évidemment loin d'être systématique, mais il met en question les discours trop positifs sur les effets de la mixité sur le lien social. Ce constat est d'autant plus troublant que les politiques de mixité sont centrées sur la promotion de la diversité à l'échelle du quartier d'habitation.

Mais on peut aller plus loin et porter la critique sur un terrain plus général. Les idéaux d'ouverture et de mélange sont respectables, mais dans les espaces publics réels, l'ouverture reste toujours limitée et le mélange se fait toujours au profit d'un groupe particulier. Les comportements dans les espaces publics sont nécessairement gouvernés par des normes particulières. Ainsi, aujourd'hui, être une femme n'offre pas la même latitude que d'être un homme lorsqu'on se déplace dans les espaces publics²⁸. Dans un autre registre, les couples homosexuels ressentent fortement la norme dominante de l'hétérosexualité lorsqu'ils envisagent de manifester publiquement les liens qui les unissent. C'est en partie pour cela que certains gais se regroupent dans des quartiers particuliers. Cela leur permet d'imposer leurs propres normes dans les espaces de leur vie quotidienne. Et si les immigrés sortent peu de certains quartiers, ce n'est pas seulement parce que leurs déplacements sont contraints, c'est aussi parce que ces quartiers proposent une ambiance qui leur convient.

27 C. Lelévrier, « Les mixités sociales », *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française, n° 929, 2006 ; A. Villechaise-Dupont, *Amère Banlieue. Les Gens des grands ensembles*, Paris, Grasset, 2000.

28 M. Lieber, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.